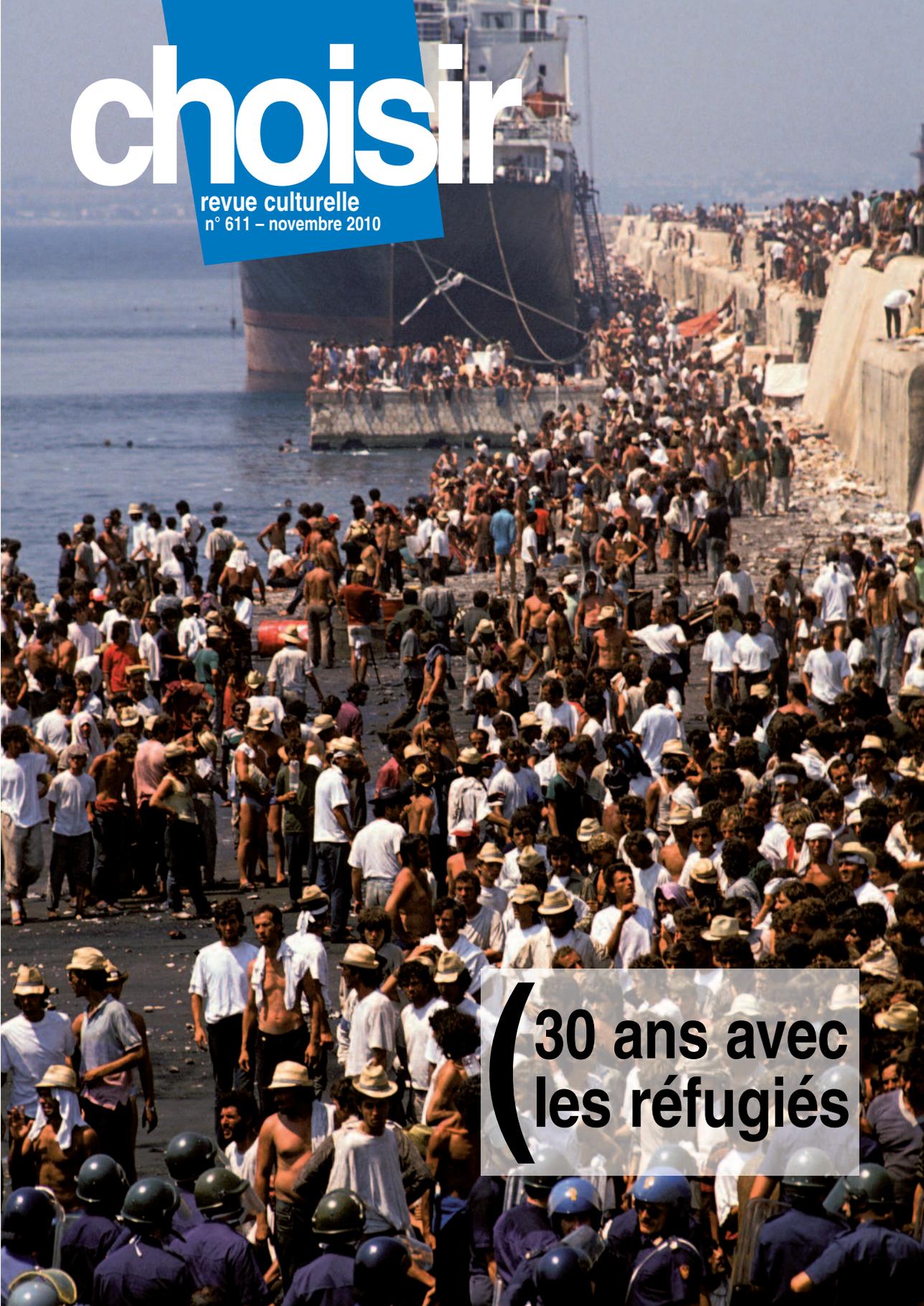


choisir

revue culturelle
n° 611 – novembre 2010



30 ans avec
les réfugiés



*Tu n'es pas mort, papa, je ne le supporterais pas !
Ce n'était plus toi, ce vieillard
Quittant son cocon, telle une chrysalide
Pour s'envoler vers la terre des ancêtres.*

*Je voudrais oublier ces jours de sécheresse,
Cette bouche recevant un semblant de rosée,
Ces membres anéantis par les ans, cette docilité d'agneau
Revenu à l'innocence d'un nouveau-né.*

*Hébétés, tes enfants ânonnaient leur nom
Désespérés de ne pas entendre
L'écho que ta vie durant leur a procuré.
Nos existences résonnaient en toi,
Ta vie transformait notre présence
En musique telle une sève de vie.*

*Musique au caractère dont chacun
Peut en décrire les qualités :
Douceur, tendresse, passion, révolte...
Silence de la terre qui ne ment pas
Voix élégiaque ou amoureuse du ciel
Et consolation définitive : Mozart !*

*Une vague alors déferle au cœur du paysage de mon âme.
La vie nous mène en bateau vers une contrée nouvelle,
Le temps est suspendu...*

Marie-Claude



choisir

n° 611 - novembre 2010

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Jacqueline Huppi, assistante de rédaction
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75

fax 022 827 46 70

redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.
Luc Ruedin s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-

Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-

CCP : 12-413-1 «choisir»

Pour l'étranger : FS 100.-

par avion : FS 105.-

€ : 66.- ; par avion : € 70.-

Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

Internet : www.choisir.ch

Illustrations

Couverture : Philippe Lissac/GODONG,
Bari (IT), réfugiés albanais

p. 7 : Echo magazine

p. 10 : Librairie de Piermont Morgan, New-York

p. 13 et p.16 : Michael Gallagher

p. 20 : Kurszentrum Ballenberg

p. 27 : Xavier Beauvois

p. 29 : Théâtre de Vidy

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Ecoles, place aux religions ! <i>par Lucienne Bittar</i>	
Actuel	4
Spiritualité	8
Plus vite que la mort <i>par Luc Ruedin</i>	
Histoire	9
L'au-delà chrétien. L'« Apocalypse de Paul » <i>par Attila Jakab</i>	
Société	12
Des « boat people » aux Nations Unies. Service jésuite des réfugiés : 30 ans ! <i>par Michael S. Gallagher</i>	
Société	18
Les traditions vivantes. Patrimoine mondial de l'humanité <i>par Diego Gradis</i>	
Religions	22
Philosophe de l'Islam. Muhammad Arkoun <i>par Thierry Schelling</i>	
Libres propos	24
Un dialogue de sourds <i>par Jacques Neirynek</i>	
Cinéma	26
Vies perdues, vies données <i>par Guy-Th. Bedouelle</i>	
Théâtre	28
Méandres du hasard <i>par Valérie Bory</i>	
Lettres	31
Walter Benjamin. Une cervelle en forme de bibliothèque <i>par Gérard Joulé</i>	
Livres ouverts	35
Sémiotique de l'Apocalypse <i>par Joseph Hug</i>	
Livres ouverts	37
Le mariage dans l'Eglise. Une critique de l'uniformisation <i>par Hilaire Mitendo</i>	
Chronique	44
Trémolos <i>par Gladys Théodoloz</i>	

Ecoles, place aux religions !

La question de la référence à Dieu ou au christianisme dans les documents constitutifs de l'identité européenne a été durant quatre ans l'occasion de belles empoignades et de débats passionnés, jusqu'à l'adoption en 2004 de la Constitution de l'Europe et de son préambule ainsi libellé : « S'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine... » Quelle que soit leur conception de la laïcité ou leur niveau de sécularisation, les Etats européens ont ainsi reconnu que la dimension religieuse est l'un des socles du patrimoine commun des peuples européens. Une conclusion qui peut être étendue à la Suisse, centre du continent.

Qui dit patrimoine, dit nécessité de protection, mais aussi d'évolution.¹ Et qui mieux que l'école est apte à concilier le devoir de mémoire et celui d'intégration de nouveaux savoirs, pour former des futurs citoyens capables de répondre aux défis naissants ? Cette entrée en matière a pour but de défendre un enseignement des religions à l'école publique obligatoire, adapté à notre société pluriculturelle et multireligieuse. Selon leur histoire confessionnelle et politique, les cantons suisses proposent actuellement une sensibilisation aux religions noyée au sein d'autres domaines enseignés (histoire, français, droit...) ou, au mieux, des programmes d'enseignement des religions encore en gestation.² Peut mieux faire ! Car l'accès des écoliers à la diversité des cultures religieuses est un complément essentiel à leur compréhension du patrimoine de l'humanité et à leur apprentissage du vivre ensemble en Suisse.

Certains s'inquiètent du relativisme religieux qu'un tel enseignement induirait. Un cours sur l'Islam, dans ce mode de pensée, est perçu comme un outil de légitimation de la présence des musulmans sur notre sol. Face au brassage des populations dans notre pays, nous avons en effet deux options : le rejet ou l'intégration. Nous pouvons res-

ter sur une ligne défensive en refusant, par exemple, tout ce qui risquerait de briser le « monopole chrétien ». Ou alors, nous pouvons privilégier une démarche d'intégration, à la suite de la campagne Migration 2010³ de la Conférence des Eglises européennes (KEK) : « Reconnaissant que la migration est une réalité partout présente dans la société d'aujourd'hui et consciente que ce phénomène lance des défis aux sociétés, aux institutions politiques et aux Eglises, l'Assemblée de la KEK a confirmé l'obligation faite aux Eglises et à chaque chrétien ou chrétienne d'« accueillir l'étranger »... » Accueillir, c'est se mettre en relation avec l'autre, c'est l'aider à s'intégrer chez nous et reconnaître en même temps ce qu'il amène.

Si on part de l'idée que l'ignorance ouvre la voie de l'intolérance, quel lieu, encore une fois, est plus approprié que l'école pour l'éducation au dialogue ? Enseigner les religions à l'école permettrait non seulement aux enfants étrangers de mieux appréhender les valeurs de la société dans laquelle ils vivent, mais aussi aux écoliers suisses, confrontés aux chocs des cultures, de développer leurs capacités de dialogue et de regard critique face à d'autres croyances, d'autres mœurs. Cela demande évidemment des professeurs formés en conséquence et un programme réfléchi.

Enfin, et ce ne serait pas là la moindre des portées d'un enseignement du fait religieux, la curiosité des enfants pour cette réalité anthropologique serait éveillée ! Ne peut-on imaginer qu'en montrant aux élèves que depuis la nuit des temps la dimension transcendante façonne l'histoire de l'humanité, on les aide à reconnaître leur questionnement spirituel ? C'est là où l'enseignement religieux, celui de la transmission de la foi, du ressort des Eglises et des autres communautés religieuses, devra prendre le relais.

Lucienne Bittar



- 1 • Voir au sujet du « patrimoine vivant » l'article de **Diego Gradis** aux pp. 18-21 de ce numéro.
- 2 • Les députés vaudois, lors de leur séance parlementaire du 28 septembre dernier, ont accepté le texte de Claude Schwaab demandant de transformer « l'histoire biblique » en « connaissance des religions » et de rendre cette discipline obligatoire à l'école. La motion a été transmise au Conseil d'Etat. D'autres cantons (Berne, Zurich, Jura) ont déjà introduit un tel enseignement ou travaillent à le faire depuis des années, comme Genève www.ecolelaïque-religions.org.
- 3 • <http://migration2010.eu>

 ■ Témoignage

Les mangeuses d'âmes

C'était durant l'été 1994, lors d'un rassemblement des ACAT africaines, à Ouagadougou. Nous étions invités à visiter le Centre Delwendé. Je crois qu'aucun des membres de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) n'a pu, jusqu'à aujourd'hui, oublier le choc de cette rencontre.

De vieilles femmes, sans âge, le visage terne, étaient assises par terre, sans réaction, sans regard. Celles qui en avaient encore la force filaient un peu de laine mais leurs mains seules semblaient accomplir ce geste ancestral. Le reste du corps était comme absent.

Elles avaient été accueillies dans ce centre, épuisées suite à des jours de marche, de fuite, abandonnées par leur famille et chassées de leur village comme des malpropres. Accusées d'être des sorcières ou des « mangeuses d'âmes », parce que leur mari, un villageois ou un enfant était décédé dans leur entourage. Boucs émissaires de l'ignorance, de la peur et de la douleur des habitants, elles étaient frappées d'ostracisme et condamnées à mort, sauf si elles arrivaient à fuir. Les Africains en visite au centre, qui prônaient la prise en charge des plus âgés et qui fustigeaient parfois les Européens qui mettent leurs « vieux » dans des EMS, furent bouleversés par ce qu'ils virent.

Depuis le temps et la sensibilisation des ONG à ce sujet, on pouvait penser que les mentalités évolueraient. Mais ce n'est pas le cas. Une dépêche de l'agence *Apic* (11.10.10) ravive ma mémoire. Dans beaucoup de pays africains, la sorcellerie est vivace et discrimine encore femmes et enfants (enfants-sorciers du Bénin par exemple). A Ouagadougou, ce n'est que grâce à la

communauté des Sœurs Blanches qui ont fondé ce centre dans les années '60, ainsi qu'aux Sœurs de Notre-Dame d'Afrique qui le gèrent avec la générosité de nombreux Africains et Occidentaux et à sa responsable Sœur Marie Carmen Garcia, que ces femmes, qui n'attendent que la mort, trouvent au moins un gîte et de la nourriture et abandonnent leurs idées de suicide. Une meilleure information dans les médias et une action de sensibilisation des pouvoirs publics a cependant produit une légère amélioration : le savon qu'elles produisent et le coton qu'elles tissent sont vendus en ville, ce qui était impensable dans le passé

Marie-Thérèse Bouchardy

 ■ Info

Pastorale d'engendrement

Plus de 420 agents pastoraux (prêtres, diacres et laïcs) ont participé à Lausanne, du 29 septembre au 1^{er} octobre, à la Session diocésaine 2010 autour du thème *La pastorale d'engendrement*.

Pour le conférencier, le Père jésuite Christoph Theobald, professeur de théologie fondamentale et dogmatique aux Facultés jésuites de Paris, « la pastorale d'engendrement » se base sur la conviction que chaque être humain a une foi élémentaire, moteur de la vie, crédit de la bonté radicale de Dieu. Adopter la pastorale d'engendrement, c'est accueillir et cheminer avec chaque personne en étant convaincu qu'elle a cette foi élémentaire. La pastorale d'engendrement fait l'analogie entre l'accès de quelqu'un à son humanité grâce à ceux et celles qui l'ont engendré, et l'accès à la foi à la faveur de la présence d'un autre croyant, d'un ou de plusieurs témoins ou « passeurs ».

Dans les Evangiles, Jésus se réfère toujours à son Père, il ne revendique pas son autorité ; il montre une présence, une humanité qui facilite l'accès à autrui. De cet état d'esprit découleront dans la pratique de l'Eglise des attitudes d'empathie, d'hospitalité, de gratuité. Il ne s'agit pas d'une nouvelle recette mais plutôt d'un changement de regard, d'un état d'esprit qui consiste à avoir confiance en l'autre.

Cette pastorale se situe dans la pensée du concile Vatican II. Elle approche l'individu tel qu'il est, en tenant compte de son histoire ainsi que de la société dans laquelle il vit. Avec cette pastorale, ce qui naît et se vit tous les jours dans l'Eglise est valorisé. (Apic/réd.)

■ Interview

Essentielles facultés

Stephan Müller, de la Faculté théologique de l'Université de Lucerne, a interviewé Mgr Kurt Koch, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, qui deviendra, le 20 novembre prochain, le 9^e cardinal suisse. Mgr Koch était auparavant évêque de Bâle et a été, de 1989 à 1996, professeur de dogmatique et de liturgie à l'Université de Lucerne. Extraits.

St M. : « Le nombre d'étudiants semble être devenu une question de vie ou de mort pour les facultés de théologie. Qu'en dites-vous ? »

Mgr Koch : « C'est un exemple d'une tendance générale que je désigne comme "économisation" de la science. La science n'est plus envisagée que dans le cadre des catégories de la nécessité économique. Elle perd ainsi chaque espace dont elle a besoin pour faire son travail. Je crains qu'elle ne se

transforme alors en un dangereux pragmatisme. »

St M. : « Les facultés de théologie doivent-elles être liées aux universités d'Etat ou peuvent-elles, comme il est parfois revendiqué, être dirigées par une autorité purement ecclésiastique ? »

Mgr Koch : « Derrière ces revendications, il y a l'avis largement répandu que la religion est une affaire purement privée, qui n'a rien à voir avec l'espace public. S'il en était ainsi, alors la formation de chaque personne qui entre au service de l'Eglise devrait être financée de manière privée. Il faut également considérer que le dialogue interreligieux n'a de succès que si l'on redécouvre que la religion et la foi ont une dimension publique. Dès que la foi, la religion et l'Eglise sont perçues comme d'envergure publique, elles appartiennent au discours social général et, par conséquent, à une université d'Etat. »

St M. : « Qu'attendez-vous de la Faculté théologique de Lucerne ? »

Mgr Koch : « Je souhaite qu'elle ne subisse pas le même sort que les universités d'Europe. Cette Faculté est la plus ancienne institution de formation de Suisse centrale et elle a une double mission. D'un côté, elle doit préparer spirituellement et scientifiquement les prêtres et aumôniers afin qu'ils puissent assumer leur devoir dans l'Eglise. D'un autre côté, elle a la mission d'apporter sa contribution hors de l'université, dans la société, par le travail sur les questions fondamentales. » (Apic)

■ Opinion

Nouveau statut pour les migrants

« (...) Au cœur du problème [des Roms] se trouve sans doute le fait que les sociétés se sont construites principalement sur la logique de l'installation, c'est-à-dire sur l'hypothèse que les personnes « appartiennent » à un lieu donné et que leur vie suit un parcours qui se veut essentiellement sédentaire.

» Cette logique a sans aucun doute contribué à la construction progressive des sociétés, mais elle a aussi créé des divisions et des gradations des droits et des obligations qui diffèrent en fonction du lieu et de la durée de résidence. Ainsi, dans le monde actuel, l'acceptabilité sociale, le statut juridique et l'accès aux droits qui en découlent favorisent largement les résidents à long terme, aux dépens des personnes qui désirent transiter ou ne rester que temporairement dans un lieu donné.

» (...) Les préoccupations concernant le traitement des Roms et des migrants nous invitent à une adaptation des structures et systèmes juridiques existants, qui apparaissent aujourd'hui moins appropriés face à l'ampleur et au caractère changeant de la mobilité des personnes. (...) Il devient indispensable de gérer la mobilité des personnes de manière plus positive. Il faut développer des conditions de travail temporaire et à long terme qui correspondent à la réalité actuelle, tant pour faciliter la mobilité des personnes que pour répondre à la demande de main-d'œuvre. Il faut également réviser les cadres juridiques actuels et les procédures qui faciliteront l'accès au marché du travail, à la santé et à l'éducation. (...) Cela entraînera forcément l'ajustement de certaines responsabilités entre les nations, afin de ne

pas faire supporter la responsabilité des actions et des charges aux seules autorités nationales.

» (...) Il est grand temps de concevoir un statut concret (...) qui soit prévisible, cohérent et juste, qui permette l'accès aux services sociaux de base, et prévoyant la possibilité de les transférer au-delà des frontières. Il faut donc adopter un statut reconnu internationalement, comprenant un ensemble de droits et d'obligations pour les personnes qui se déplacent. »

Johan Ketelers

Commission internationale catholique pour les migrations

■ Info

Votation du 28 novembre Al dit « non »

L'initiative sur le renvoi des étrangers criminels exige le renvoi automatique des personnes étrangères, condamnées pour différents crimes et délits, indépendamment de leur statut et de la gravité de l'acte commis. La liste des délits passibles d'expulsion prévoit aussi bien le meurtre ou le viol que l'abus de prestations sociales.

Cet automatisme est contraire au droit international selon lequel nul ne peut être renvoyé dans un pays dans lequel il risque la torture ou la peine de mort, rappelle Amnesty International (AI). Ainsi l'initiative viole non seulement les conventions internationales, par exemple la Convention européenne des droits de l'homme ou l'accord de libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne, mais elle est également contraire au principe de proportionnalité et à celui de l'interdiction de toute forme de discrimination, inscrits dans la Constitution fédérale.

Le Parlement a décidé de présenter un contre-projet direct qui comprend pour l'essentiel deux articles. Le premier conditionne le renvoi à la gravité de la condamnation encourue pour une liste exhaustive de délits et à la prise en compte, dans tous les cas, du respect du droit international et du principe de proportionnalité. Le deuxième article formule quelques principes d'une politique d'intégration visant à la cohésion entre la population autochtone et étrangère. Ce durcissement est superflu estime Al, car la législation actuelle (loi sur les étrangers, droit pénal) suffit amplement pour renvoyer les délinquants étrangers.

En outre, le fait de lier le renvoi exclusivement à la gravité de la peine prononcée peut entraîner une double peine discriminatoire. « Les décisions devraient bien davantage être prises sur la base du risque de récidive et de la situation familiale et personnelle des personnes concernées. Le fait que le contre-projet ne garantisse pas la prise en compte automatique de ces éléments peut induire des situations préoccupantes en terme de droits humains, comme par exemple la séparation de familles ou le renvoi de personnes de la deuxième ou troisième génération dans un pays où elles n'ont encore jamais vécu. »

(com./réd.)

Cette nouvelle ligne, plus épurée, plus rigoureuse, plus incisive, a été précédée l'an passé d'un autre changement majeur, Patrice Favre ayant succédé à Bernard Litzler à la tête de la rédaction le 1^{er} décembre 2009. « L'*Echo* se présente comme l'hebdomadaire familial chrétien et il le restera », déclare dans son éditorial du 7 octobre Patrice Favre. Et d'assurer que le magazine continuera à voguer entre tradition et modernité.

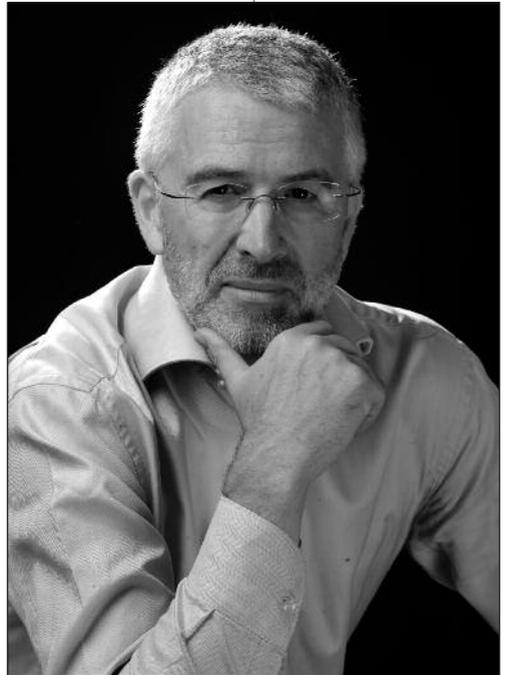
De son côté, la rédaction romande de l'agence *Apic* a été renforcée, rajeunie et féminisée. Elle compte désormais sur la collaboration de Nathalie Dupré-Balmat, journaliste RP, et de nouveaux stagiaires, Aude-May Cochand et Gilles Gay-Crosier. La gestion du nouveau portail des catholiques francophones de Suisse (www.cath.ch) incombera en outre à l'*Apic* dès l'année prochaine et est confiée au webmestre de l'association catholink, Pascal Fessard. (réd.)

Patrice Favre, rédacteur en chef de l'« Echo magazine »

■ Info

Presse catholique romande, du nouveau

L'*Echo magazine* fête ses 80 ans et s'offre pour son anniversaire une nouvelle couverture. En 1930, lors du lancement de l'hebdomadaire, sa couverture était en noir et blanc. Depuis, elle a changé plusieurs fois d'allure.



Plus vite que la mort

« Il s'agit d'écrire un tout petit peu plus vite que la mort »¹ Mais comment écrire un tout petit peu plus vite que la mort ? Imprégné des images du film *Des hommes et des dieux* de Xavier Beauvois,² qui retrace l'itinéraire des moines de Tibhirine, je rentre ce soir touché par la scène du repas eucharistique dans laquelle Frère Luc apporte à ses frères deux bouteilles de vin rouge. Une larme coule silencieusement sur le visage de Frère Christian. Tour à tour chaque visage livre le secret de son âme, marquée par la Pâque qu'elle sait proche. L'émotion spirituelle est perceptible. Elle se lit à fleur de peau et de visage. Motion d'une paix infinie qui ne vient pas de ce monde. Jaillement d'une joie imprenable qui transfigure toute chose.

La décision d'être et de rester avec le peuple algérien qui souffre la violence du monde donne à chacun un poids d'éternité. Car ces moines de l'Atlas savent le danger mortel qu'ils courent. Fidèles à l'Amour, ils n'en sont pas moins creusés, fragiles, vulnérables. Ils restent malgré l'étau qui se resserre. Celui du destin, de l'angoisse, du martyre envisagé. Puisque Dieu est avec nous tant que dure cet âge, ils restent.

Xavier Beauvois a filmé un tout petit peu plus vite que la mort. Il a posé sa caméra comme l'on donne une accolade à un ami, un baiser à une amante. Il a filmé la pauvreté et la fragilité avec la pudeur qui en est le signe. Il a osé aller en ces lieux sauvages où la violence règne sournoise et

tout à coup, brutalement, s'étale. Les moines ont vécu eux aussi un tout petit peu plus vite que la mort. Ils ont devancé celle qui les talonnait en aimant jusqu'au bout. Sachant leur part de complicité au mal qui submergeait l'Algérie - « J'ai suffisamment vécu pour me savoir complice du mal qui semble, hélas, prévaloir dans le monde, et même de celui-là qui me frapperait aveuglément »³ -, ils ont continué de vivre avec leur peuple. Ils ont séjourné en ces lieux d'ombre où l'âme est empêchée de prendre son élan. En ces lieux où le Juste demeure sans fuir, dit le psaume. Là se vit le Mystère d'une vie donnée qui surprend la mort.

Assumer ce qui semble perdu. Prendre ce bagage, quitter le rivage, aimer l'autre qui est notre seul gage, c'est risquer de vivre vraiment. Grandit alors le lien avec soi-même, avec les autres, avec Dieu. Presque imperceptible et pourtant si réel. Qui peut en prendre la mesure ? Seule la Miséricorde sans mesure le peut. En elle, il s'agit de vivre un tout petit peu plus vite que la mort...

Luc Ruedin s.j.

- 1 • Christian Bobin, *Les ruines du ciel*, Gallimard, Paris 2009, 182 p.
- 2 • Voir le commentaire de ce film par Guy-Th. Bedouelle, aux pp. 26-27 de ce numéro. (n.d.l.r.)
- 3 • Christian de Chergé, *Testament spirituel*.

L'au-delà chrétien

L'Apocalypse de Paul

●●● **Attila Jakab**, Budapest
Dr en histoire du christianisme

L'éloignement de l'événement Jésus, reconnu par ses disciples comme Messie et Fils de Dieu,¹ mais surtout les persécutions sporadiques ont mis en avant la question du sort final des justes et des impies. Par conséquent, l'*Apocalypse de Pierre*,² composé en milieu judéo-chrétien en Palestine, à l'époque de la guerre anti-romaine de Bar Kokhba (132-135 ap. J.-C.), se concentre avant tout sur le jugement dernier de l'individu, ressuscité en chair, à la fin du monde. L'idée que le Seigneur rétribuera chacun en fonction de ses œuvres et de sa vie (morale) y est clairement exprimée.

L'auteur du texte peint un tableau suggestif des peines infligées aux damnés : blasphémateurs, fornicateurs, assas-

sins, avorteuses, faux témoins, usuriers, idolâtres ou encore ceux qui ont méprisé les veuves et les orphelins. Ceci montre que les exigences morales des premiers chrétiens étaient très élevées. La raison immédiate du questionnement fut sans doute le fait que « le chef de la rébellion juive faisait livrer aux plus cruels supplices les chrétiens et eux seuls, s'ils refusaient de renier et de blasphémer Jésus-Christ ».³ Tout au long du II^e et III^e siècles, d'autres communautés chrétiennes durent faire face à de pareilles menaces aussi l'écrivit se propagea-t-il dans le bassin méditerranéen (Rome, Syrie, Afrique du Nord, Egypte). Il fut cependant contesté dès le début du IV^e siècle.⁴ Ensuite, après que le christianisme fut devenu la religion d'Etat de l'Empire romain, l'*Apocalypse de Pierre* a progressivement disparu de la circulation (V^e-VI^e siècles).

La place laissée ainsi vacante a été prise par l'*Apocalypse de Paul*⁵ (composée au début du V^e siècle), « le véritable texte fondateur de l'au-delà chrétien, qui a imposé à l'imaginaire collectif des fidèles chrétiens l'existence d'un espace "paradisique" et d'un espace "infernale", prêt à accueillir les âmes des défunts ».⁶

Dans les décennies qui suivirent la mort de Jésus de Nazareth, la « fraternité » des fidèles vécut dans l'attente de son retour proche. Ainsi le thème central de l'Apocalypse de Jean était-il la destinée de la communauté chrétienne à l'occasion de la Parousie. Mais avec la disparition des apôtres et de leurs collaborateurs, il fallut se rendre à l'évidence : cela n'advientrait pas de si tôt. Le défi fut relevé avec succès avec l'« Apocalypse de Pierre », puis avec celle de Paul, fondateur de l'au-delà chrétien.

- 1 • Voir **Larry W. Hurtado**, *Le Seigneur Jésus Christ. La dévotion envers Jésus aux premiers temps du christianisme*, Cerf, Paris 2009, 782 p.
- 2 • **Richard Bauckham, Paolo Marrassini**, « Apocalypse de Pierre », in : **François Bovon, Pierre Geoltrain** (éds.), *Écrits apocryphes chrétiens I*, Gallimard, Paris 1997, pp. 745-774.
- 3 • **Justin**, *Apologie* I,31,6. Trad. **Charles Munier** (Sources chrétiennes, 507), Cerf, Paris 2006, p. 211.
- 4 • Voir Eusèbe, *Hist. Eccl.* III,3,2 & 25,4.
- 5 • **Claude-Claire Kappler, René Kappler**, « Apocalypse de Paul », in : **François Bovon, Pierre Geoltrain** (éds.), op. cit., pp. 775-826.
- 6 • **Pierluigi Piovaneli**, « Les origines de l'Apocalypse de Paul reconsidérées », in *Apocrypha* 4, 1993, p. 25.

L'enfer et le paradis

Avec le passage des siècles, qui éloignait de plus en plus les chrétiens de l'époque de Jésus, la distance entre le décès et la Parousie (donc le jugement final) ne cessait de croître. En outre, le christianisme en expansion étant dans une position de force, l'arrivée de la fin devenait moins pressante.

Relatant le jugement personnel aussitôt après la mort, l'*Apocalypse de Paul* a connu un premier franc succès dans les milieux monastiques en Orient.⁷ Pour lui conférer ancienneté et autorité,

Miniature de l'*Apocalypse* dite « de Berry », France, XV^e siècle



on disait même qu'il avait été découvert suite à une révélation divine dans un coffre de marbre à Tarse, en Cilicie, dans la maison de Paul, sous le règne de Théodose II (408-450).

A cette même époque, Augustin pour sa part rejetait sans hésitation ce texte. Il écrivit dans une de ses *Homélie*s que « certains hommes à l'esprit vide ont imaginé dans leur folle présomption une *Apocalypse de Paul* que l'Eglise, dans sa santé, ne reçoit pas et qui est remplie de je ne sais quelles fables ; ils prétendent que c'est de cette Apocalypse que l'Apôtre avait parlé quand il disait qu'il avait été "ravi jusqu'au troisième ciel et qu'il y avait entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme de dire" (2 Co 12,2-4). Leur témérité serait en quelque sorte supportable si l'Apôtre avait dit qu'il avait entendu ce qu'il n'est pas encore permis à l'homme de dire, mais comme il a dit : "qu'il n'est pas permis à l'homme de dire", qui sont-ils, ces gens, pour oser les dire avec impudence et d'une façon malheureuse ? »⁸

Ce rejet augustinien n'a nullement empêché la propagation et la réception de l'*Apocalypse* en Occident,⁹ sans doute parce qu'il mettait en place un système de rétributions immédiatement opérationnel (enfer ou paradis) pour les âmes des défunts. De plus, il laissait entendre que chaque personne est assistée d'un ange gardien pour le guider et l'accompagner dans le quotidien, à condition qu'il consente à l'écouter.

7 • Voir Sozomène, *Hist. Eccl.* VII,19,10-11.

8 • Augustin, *Homélie*s sur l'Évangile de saint Jean 98,8. Trad. Marie-François Berrouard (Bibliothèque Augustinienne, 74B), Institut d'études augustiniennes, Paris 1998, p. 338.

9 • Voir notamment *La Règle du Maître* II (ch. 11-95). Trad. Adalbert de Vogüé (Sources chrétiennes, 106), Cerf, Paris 1964.

Dans un Empire officiellement chrétien, on se rendait inévitablement compte que le monde n'était pas devenu ni meilleur ni plus juste ; qu'il y a avait un fossé immense entre les exigences morales et la vie de tous les jours. « Seigneur, Dieu tout-puissant [plainte de la terre] plus que toutes autres de tes créatures je suis lésée, moi qui supporte les fornications, les adultères, les homicides, les vols, les parjures, les actes de magie, les maléfices des hommes et tout de qu'ils font de mal : (...) par tous ces méfaits ils ont souillé ton saint lieu, tout en sacrifiant en l'honneur de ton nom » (*Apoc. Paul* 6d).

Ce texte satisfaisait de manière suggestive un désir légitime de justice. A l'heure du trépas, l'âme de l'homme, accompagnée des anges (ses défenseurs ou ses accusateurs), apparaissait devant le tribunal divin. Sa vie et ses œuvres y étaient passées en revue. Les justes allaient au paradis, et les impies, ceux qui ont joui de la vie avec insouciance, étaient rejetés dans les ténèbres (lieu de souffrances interminables) pour y demeurer jusqu'au jour du jugement. En plus, le texte offrait la description de la terre de la Promesse qui émergera au moment de la Parousie. C'est là que Christ va régner avec ses saints pendant mille ans, avant le grand Jugement.

La fortune de l'Apocalypse

Ce qui explique le succès de l'*Apocalypse de Paul*, durant le Moyen Age en Occident, c'est sa critique sociale et ecclésiale sous-jacente, la formulation intelligible d'une certaine idée de la justice divine et l'insinuation que l'individu est l'artisan de son salut personnel. L'après-mort se transformait ainsi en une suite de la vie terrestre et se pré-

sentait en fonction de celle-ci - au Ciel (récompense) ou en Enfer (punition) -, répondant aussi au rêve d'éternité de l'homme. Renoncer à ce monde pour Dieu ou y subir les choses sans se révolter devenait désormais une sorte de préparation à la vie éternelle. L'écrit donnait de l'espoir à tous les déshérités qui n'avaient pas trop à espérer de leur vie terrestre.

Du coup, l'Eglise était en mesure de spiritualiser et de canaliser les mécontentements et les angoisses existentielles, en transférant la solution des problèmes d'ici-bas dans l'au-delà. Elle se montrait donc le meilleur garant de la stabilité et de l'ordre social établi, dans une époque de profondes mutations politiques : création de nouveaux royaumes « barbares » sur les ruines de l'Empire romain d'Occident. En même temps, elle donnait un but et un sens à la vie, à la fois pour les riches et les pauvres, les ecclésiastiques et les laïcs. C'est ce que montre le foisonnement des saint(e)s de toutes origines.

Il est évident que l'idée subversive de l'*Apocalypse de Paul* (l'homme artisan de son salut) a fait son chemin. L'émergence de cette conviction est probablement une des clés de l'évolution occidentale. Si Augustin (†430) n'aimait pas du tout ce texte - parce qu'il laisse peu de place à la grâce -, les moines en revanche l'estimaient beaucoup car il responsabilisait l'individu.

En Orient, cette responsabilisation n'a jamais eu lieu. Là, l'Eglise et l'Etat, ensemble et en coopération harmonieuse (en « symphonie »), prenaient toute la responsabilité et se chargeaient du salut du peuple. C'est ce qui explique pourquoi le monde moderne est né en Occident. C'est aussi là qu'au fil du temps, la justice divine a engendré la justice sociale.

A. J.

Des boat people aux Nations Unies

Service jésuite des réfugiés : 30 ans !

●●● **Michael S. Gallagher s.j.**, Genève
Représentant du JRS auprès des Nations unies

Il y a 30 ans, le Père Pedro Arrupe instituait le Service jésuite des réfugiés. D'un petit groupe de travail, celui-ci est devenu une organisation internationale légale, indépendante, présente dans de nombreux pays et aux Nations Unies, dont le but est d'offrir un soutien humain et pastoral aux réfugiés, au sens large du terme. Composé de jésuites, de religieuses et de laïcs, dont la mobilité constitue une carte de visite, il accompagne ces exilés qui souffrent d'être coupés du monde.

Lorsqu'un événement est très important, individuellement ou collectivement, on a tendance à se rappeler où on l'a appris et vécu. Je me souviens quand et où j'ai entendu parler des attaques du 11 septembre sur les tours jumelles de New York. C'était le lendemain : je logeais alors dans un centre missionnaire sur les bords du Zambèze, à Sioma, en Zambie. Sœur Nora McCarthy o.f.m. m'informa qu'elle avait écouté ce matin, à la BBC, un reportage sur l'attaque - elle n'avait pas réussi à régler son poste-radio la nuit précédente, ne captant donc aucune nouvelle internationale. Nora était la cheffe de projet du Service jésuite des réfugiés (JRS) dans le camp de réfugiés de Nangweshi, à quelque trente kilomètres au sud de Sioma.

Si je commence cet article par cette anecdote, au demeurant insignifiante, c'est parce qu'elle illustre certains aspects de la vie des réfugiés et du personnel des organisations, telles le JRS, qui travaillent pour et avec eux. D'abord, je serais très surpris si maints lecteurs de *choisir* connaissaient Sioma ou Nangweshi en Zambie. Ce sont deux petits villages du littoral occidental de la rivière Zambèze, dans l'ouest du pays, à des centaines de kilomètres de la

capitale Lusaka ou de l'attraction nationale la plus connue, les chutes Victoria, près de Livingstone.

Là où je veux en venir, c'est que les réfugiés regroupés dans des camps sont souvent placés dans des lieux lointains et isolés. Par définition, ils sont des non-citoyens d'un Etat-hôte. Les considérations politiques internes débouchent en général sur le fait que les réfugiés sont accueillis dans des zones « acceptables » soit, plus précisément, donnant difficilement lieu à des objections de la part du gouvernement de l'Etat-hôte et, plus largement, de ses citoyens. A cause de cet isolement géographique, la communication et l'information y arrivent difficilement.

Les réfugiés déploient une grande ingéniosité pour passer outre aux restrictions imposées par leur environnement. Certains marchent des kilomètres pour trouver un lieu où leur téléphone cellulaire indiquerait un signal. Dans un camp de réfugiés au nord de la Zambie, l'endroit idéal était un petit bosquet à quelques kilomètres du portail. Dans un autre campement de réfugiés en Namibie, on ne pouvait avoir de connexion que si l'on se tenait debout sur une chaise ! Le temps et les efforts fournis par les réfugiés pour trouver ces réseaux les reliant au monde

et pour partager rapidement les nouvelles apprises avec le reste de la communauté du camp révèlent un manque sous-jacent de communication avec le monde extérieur. Cette privation représente l'un des fardeaux de la vie d'un exilé.

Suite de la guerre de 39-45

Au cours des soixante dernières années, le terme de « réfugié » a acquis un sens juridique international. En gros, un réfugié est quelqu'un qui a fui son pays par crainte de persécutions ou à cause de conflits armés. Se fondant en partie sur l'expérience des exactions durant la Seconde Guerre mondiale, la communauté internationale a décidé que les personnes fuyant la persécution dans leur propre pays d'origine devaient pouvoir être protégées par la nation qui les accueillait. Puis la réalité de l'Afrique post-coloniale a conduit les pays de ce continent à élargir la définition de « réfugié », pour inclure les personnes fuyant des conflits armés ou tout événement endommageant sérieusement le maintien de l'ordre public.

Dans les cercles catholiques, la question des réfugiés reçoit une attention particulière depuis le pontificat de Paul VI, qui a établi une commission pontificale spéciale en 1970. En 1992, le Conseil pontifical *Cor Unum* précisait que du point de vue de la Doctrine sociale de l'Eglise, le mot « réfugié » incluait aussi les personnes forcées de fuir loin de chez elles à cause de

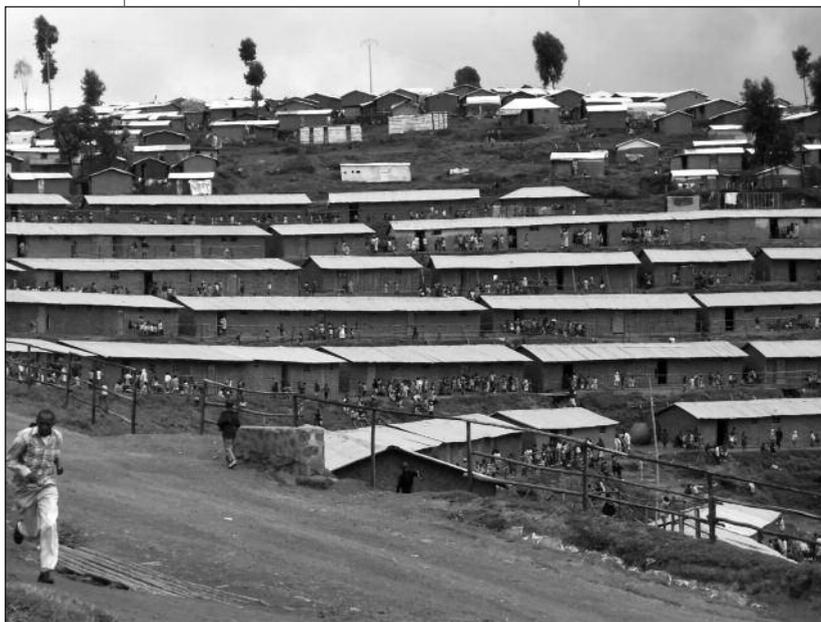
situations économiques désastreuses ou de calamités naturelles, ainsi que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays suite à des persécutions, des guerres, des catastrophes naturelles ou économiques.

Le fil rouge qui unit ces définitions est le fait qu'elles décrivent toutes des situations où les gens sont obligés de quitter leurs maisons et/ou leurs pays d'origine, sous peine de mort.

Vers la fin de 1979, l'ancien Supérieur général de la Compagnie de Jésus, le Père Pedro Arrupe s.j., rencontra une foule de réfugiés vietnamiens, laotiens et cambodgiens lors de sa visite des œuvres jésuites en Asie du Sud. Il fut touché par leur détresse et voulut faire quelque chose pour eux et pour les autres réfugiés dans le monde entier. Après avoir consulté son équipe et quelques jésuites qui connaissaient bien cette réalité humaine, il institua le Service jésuite des réfugiés par une lettre du 14 novembre 1980. Son bureau se trouvait à la maison généralice des jésuites, à Rome.

société

Camp de réfugiés à Byumba (Rwanda)



Dans la vision initiale d'Arrupe, le JRS devait être formé par un petit groupe de jésuites en charge de six tâches :

- 1) coordonner le travail existant auprès des réfugiés dans les diverses provinces de l'Ordre en mettant sur pied un réseau de jésuites œuvrant sur le terrain ;
- 2) rassembler des informations sur la situation des réfugiés qui puissent conduire à de nouvelles façons de les aider ;
- 3) servir d'« éveilleurs » auprès des provinces jésuites en offrant aux confrères la possibilité de travailler pour les réfugiés et les organisations qui recourent à leurs services ;
- 4) conscientiser les jésuites sur la réalité de la présence des réfugiés dans leurs propres pays d'apostolat ;
- 5) encourager les provinces de l'Ordre à entreprendre des missions pour les réfugiés, tout spécialement dans les zones où leurs besoins sont oubliés et où l'attention internationale portée sur leur situation est faible ;
- 6) encourager les publications et les institutions jésuites à s'atteler à la question des réfugiés pour trouver des solutions aux causes de leur déplacement.

Développement du JRS

Il est intéressant de comparer cette liste des activités du JRS à la formulation de sa mission par Peter-Hans Kolvenbach s.j., le successeur de Pedro Arrupe. Dans sa *Charte du JRS* écrite en 2000, le Père Kolvenbach s.j. affirme : « Le JRS... est une organisation catholique internationale dont la mission est d'accompagner, de servir et de défendre les droits des réfugiés et des personnes déplacées de force. » Les formalités érigeant le JRS en tant que séparée et « pieuse fondation de la Société de Jésus » étaient alors en bonne voie de

conclusion. Ainsi, après vingt ans d'existence, le Service jésuite des réfugiés est devenu une entité légale indépendante. Bien sûr, les trente années d'activité du JRS ont été témoin de nombreuses évolutions, autres que celles de son statut juridique.

Dès l'aube de sa fondation, il a été clair que le JRS ne serait pas uniquement composé par un groupuscule de jésuites. D'autres religieux et laïcs, hommes et femmes, ont fait partie de son noyau fondateur.

L'un des tout premiers projets mis en place par le JRS en Europe a été un centre d'accueil pour Ethiopiens et autres demandeurs d'asile à Rome, au Centre Astalli ; son équipe était constituée de jésuites, de laïcs et d'autres religieux. Aujourd'hui, seule une personne sur dix travaillant au JRS est un jésuite. Les femmes y ont joué un rôle vital et continuent de le faire. A l'heure actuelle, les directeurs nationaux du JRS en Grande-Bretagne, au Cambodge, en Thaïlande, au Malawi et au Zimbabwe, pour n'en mentionner que quelques-uns, sont des femmes. Sœur Joanne Whitaker r.s.m. fut la première femme de l'histoire du JRS directrice régionale pour l'Afrique du Sud - elle avait auparavant dirigé le JRS de Namibie.

Et puisque l'on parle de Namibie, je voudrais mentionner un autre aspect important du JRS : cette organisation est parfois la seule œuvre jésuite dans un territoire donné. Ainsi il n'y a aucun jésuite travaillant en Namibie et le pays ne fait même pas partie d'une province de la Compagnie. C'est aussi le cas de l'Ouest soudanais (Darfour) et de l'Afghanistan. Reste que de telles situations ne sont pas représentatives du JRS. A l'heure actuelle, le JRS œuvre dans 57 pays et est associé, dans la plupart d'entre eux, à des institutions jésuites locales. Un

exemple plus classique est illustré par le Centro Astalli de Rome, mentionné ci-dessus.

La Suisse a joué un rôle important dans l'existence du JRS, même s'il n'y a, pour le moment, aucun projet directement lié au service des requérants d'asile dans le pays. Elle a fourni au JRS de nombreux collaborateurs de valeur. Certains ont dédié des années de leur vie au service des réfugiés dans des environnements non-suisse. Un ex-réfugié soudanais, relogé à présent aux Etats-Unis, parle en termes très chaleureux et avec reconnaissance de l'enseignement attentif de la mécanique et de la maintenance automobile que lui a prodigué Casper, un volontaire JRS suisse, au camp de Meheba, en Zambie. De nombreux jésuites suisses ont passé une ou deux années au JRS - tout récemment encore, Luc Ruedin s.j. était en République Centrafricaine.¹

En outre, en tant que pays d'origine de l'UNHCR, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève a une importance particulière pour le JRS. Depuis le milieu des années '90, le JRS y maintient un bureau chargé des liaisons avec les agences onusiennes ainsi qu'avec les organisations non-gouvernementales et humanitaires qui y ont une antenne.

Avec eux, là où ils sont

En trente ans d'existence, le JRS a accompli un grand nombre de tâches pour d'innombrables personnes. L'Afrique et l'Asie ont constamment abrité le plus large contingent de réfugiés et de

déplacés au cours de ces années. Ce n'est donc pas une surprise si les projets du JRS y sont largement implantés. Le JRS a été présent, dès ses débuts, en Amérique Centrale. Des volontaires internationaux vivaient avec des Honduriens et des Salvadoriens déplacés dans les montagnes au nord d'El Salvador, lors des guerres civiles sévissant dans ces pays. Parfois, la simple présence d'un étranger y était perçue comme une certaine garantie de protection face aux forces gouvernementales. Le JRS œuvra aussi au sud du Mexique, offrant une présence pastorale aux Guatémaltèques déplacés dans des camps de réfugiés.

Pendant les années '80 et '90, le JRS monta plusieurs projets en Asie, aux Philippines et à Hong Kong notamment, en offrant une assistance juridique aux demandeurs d'asile. Au Népal, il gère le système éducatif primaire et secondaire pour plus de 100 000 Bhoutanais réfugiés dans des camps. Depuis ses débuts, des volontaires JRS ont visité les migrants et les autres demandeurs d'asile enfermés dans le centre de détention d'immigrés de Bangkok, leur fournissant médicaments et assistance. Depuis 20 ans, il offre ses services et ses accompagnements pastoraux aux réfugiés sri-lankais au sud de l'Inde.

En ce qui concerne l'Afrique, l'équipe du JRS a construit des écoles dans les camps de réfugiés en Ouganda et s'est occupé de leur bon fonctionnement. La Tanzanie a accueilli le projet du JRS qui a probablement eu le plus de « bénéficiaires » dans le monde : *Radio Kwizera* a été mise sur pied en 1995, à la suite du génocide au Rwanda et durant le conflit au Burundi et dans l'ex-Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo). Située dans le nord-ouest de la Tanzanie, peu développé, elle rayonne de par ses nouvelles et ses programmes

1 • Lire son témoignage in *choisir* n° 603, mars 2010, pp. 9-12, ou sur www.choisir.ch. (n.d.l.r.)

promouvant la paix et la réconciliation, non seulement auprès de ses auditeurs réfugiés dans les camps de ces régions, mais également auprès des habitants des pays des Grands-Lacs. On a estimé son audience à plus d'un demi-million d'auditeurs. Et, au contraire des sources d'information officielles, *Radio Kwizera* peut être fière de sa fiabilité objective. Mais dans leur grande majorité, les employés du JRS et leurs activités ne font pas la une des médias - et c'est bien ainsi. Ce sont les réfugiés qui doivent attirer l'attention, pas ceux qui travaillent pour eux. Il y a cependant quelques exceptions à cette pratique voulue de discrétion. Ainsi Katrine Camillerri, une avocate de JRS sur l'île de Malte, a été honorée de la plus haute reconnaissance discernée par l'UNHCR : elle a reçu le prix Nansen 2008 pour son œuvre auprès de demandeurs d'asile. Les Sœurs Denise Coghlan r.s.m. et Maryanne Loughry r.s.m. ainsi que Mark Raper s.j.² se sont vu chacun remettre

des médailles par le Gouvernement australien pour leur engagement au nom des réfugiés.

Exemple de parcours

Les activités du JRS, dans le fond, ne sont pas à proprement parler des projets, mais d'abord des personnes : celles qui les mènent à bien et celles pour lesquelles elles le font. A ce propos, la carrière au JRS de Sœur Anne Elisabeth de Vuyst, membre des Sœurs de Sainte Marie de Namur, est emblématique.

Je l'ai rencontrée pour la première fois à Campeche (Mexique), dans les années '90. Elle vivait alors dans un camp de réfugiés guatémaltèques, tout comme les autres volontaires JRS (dormant dans un hamac, ce qui - expérience faite ! - demande quelque habitude). Elle y dirigeait une coopérative de femmes qui produisaient et vendaient des couvertures et autres tissages sur les marchés locaux et ailleurs. Dans cette société macho qui est celle de l'Amérique Latine, Sœur Anne Elisabeth, par son projet, a non seulement fourni un gagne-pain aux femmes réfugiées avec qui elle travaillait, ainsi qu'une nouvelle espérance pour un avenir qu'elles pouvaient bâtir directement, mais a indiqué également une nouvelle manière de les considérer. En 1996, Sœur Anne Elisabeth est partie pour le JRS du Rwanda où elle a dirigé un système scolaire primaire ainsi que d'autres projets du JRS pour les réfugiés congolais du camp de Kiziba, au sud-ouest du pays. Elle y a travaillé de 2000 à 2001, avant d'être envoyée au Malawi en tant que directrice nationale.

Volontaires JRS dans un camp près de Goma



2 • Supérieur provincial des jésuites d'Australie depuis 2002, il était auparavant directeur international du JRS. (n.d.l.r.)

En cette qualité, elle a administré à nouveau une école primaire dans le camp de réfugiés de Dzaleka, proche de la capitale malawite Lilongwe. Elle a supervisé la construction de plus de dix salles de classe et organisé des cours d'anglais et de français pour les réfugiés. Sœur Anne Elisabeth est restée au Malawi jusqu'en 2007.

En avril 2008, elle a été déplacée au bureau londonien du JRS où elle travaille à présent en tant que coordinatrice du programme pour les visiteurs du centre de détention. Ce programme auprès des demandeurs d'asile est caractéristique des services fournis par le JRS en Europe.

Le parcours professionnel de Sœur Anne Elisabeth est « typique » d'un employé du JRS : elle a œuvré sur trois continents, parcouru des milliers de kilomètres de pistes, fait mille et une choses différentes, comme superviser des constructions ou visiter des prisonniers - ce qu'elle n'avait jamais rêvé accomplir en entrant dans la vie religieuse ! Le plus important, en tout cas, c'est qu'elle ait donné de son temps à des déplacés et à des requérants d'asile. Elle les a écoutés et les a accompagnés au cours de leur périple humain.

Le Père Mark Raper s.j. résuma l'importance de cet aspect de la mission du JRS en 1998. Ses paroles concluent bien ce retour sur les 30 ans du JRS, car elles touchent au cœur de sa mission. Il écrit : « [Les réfugiés] parviennent souvent sans chaussures, avec une seule chemise déchirée, affamés, sans plan d'avenir clair. Mais ils n'ont pas subi cette épreuve pour avoir une chemise ou des chaussures neuves. Leur besoin humain est d'être respectés. Ils sont traumatisés par la violence, la solitude, le rejet, l'épuisement du corps certainement, mais également d'avoir perdu leur place dans une société stable, et parfois même par

la culpabilité de ce qu'ils ont dû faire pour survivre. Ils veulent être compris, être écoutés. Leur question fréquente est : "Pourquoi Dieu me fait-il cela ?" Ils ont le droit de poser cette question. Mais elle ne peut être posée si personne n'écoute. C'est notre premier rôle : écouter les questions, les désirs et le besoin fondamental humain du réfugié. »

M.S. G.

(traduction : Th. Schelling)



Notre-Dame de la Route

Chemin des Eaux-Vives 17

CH-1752 Villars-sur-Glâne /FR

T +41 (0)26 409 75 00

www.ndroute.ch

19-21 novembre

Jésus et les femmes - les femmes de Jésus
Claude Ducarroz, prêtre

27-28 novembre

De l'estime de soi à l'estime du Soi
Selon la méthode de Jean Monbourquette
Isabelle d'Aspremont, formatrice d'adultes

12-16 décembre

Halte spirituelle. « Préparation à Noël »
Jean-Bernard Livio s.j.

30 décembre - 2 janvier

Halte spirituelle. « La passerelle »
Etre reconnaissant(e) pour ce qui a été
et être ouvert(e) pour ce qui va venir
Hans Schaller s.j., Annie et Raphaël Mülhauser

Les traditions vivantes

Patrimoine mondial de l'humanité

● ● ● **Diego Gradis**, Rolle

Président exécutif de *Traditions pour demain*,¹
vice-président de la Commission suisse pour l'UNESCO

Qu'ont donc en commun le Yoik, chant romantique du berger de rennes saami du cercle arctique, la Vimbuza, danse thérapéutique des soigneurs Tumbuka du Malawi, et le savoir-faire des tavillonners du Valais ?² Ces expressions de la culture traditionnelle ont depuis 2003 vocation à bénéficier d'une reconnaissance et de mesures de sauvegarde au plan national comme international. La Suisse est en train de faire l'inventaire de son « patrimoine immatériel », une tâche complexe, qui peut aboutir sur des effets paradoxaux, telle la momification d'une tradition vivante.

L'idée d'inclure parmi les objets à protéger les expressions de la tradition avait été évoquée lors de la discussion internationale de la mise en place d'une protection du patrimoine, au début des années '70, mais on avait tôt fait de l'abandonner. A cette époque, en effet, la notion de culture n'incluait encore ni la culture du quotidien (ou culture au quotidien), ni la culture populaire, ni les expressions du « folklore », terme depuis lors à peu près banni.

Soucieuse de parachever les normes internationales de protection de la culture, « bien commun de l'humanité », comme le souligne son acte de création, et après s'être préoccupée des biens culturels en situation de conflit, de ceux soustraits de leur finalité par le trafic illicite, du patrimoine mondial à valeur exceptionnelle, et celui subaquatique, l'UNESCO a adopté en 2001 la Déclaration universelle sur la diversité culturelle. De là a surgi la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel (2003),³ précédant de deux ans celle sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, consacrée principalement aux œuvres de la création artistique et culturelle, essentiellement contemporaine.

A l'origine, la Convention de 2003 répondait à trois préoccupations : la lente disparition des expressions de la culture traditionnelle (souvent ignorées ou sous-estimées, et fragiles parce qu'elles ne se manifestent que lorsqu'elles s'expriment) ; l'inexorable progression d'une monoculture globalisée, véhiculée par des médias de moins en moins diversifiés ; et le déséquilibre géographique manifeste des sites du patrimoine mondial, dont la moitié des 900 inscrits sur la liste de l'UNESCO se situent en Europe et en Amérique du Nord, et le tiers dans seulement 10 des 178 Etats signataires de la Convention de 1972.

Le fait qu'en si peu d'années 127 Etats aient ratifié la Convention de 2003 prouve l'importance du sujet. Une grande partie des signataires sont des pays en développement, ce qui démontre que les pays économiquement plus pauvres ont souvent un souci plus prononcé de préserver la richesse de leur diversité de savoirs et d'expressions.

- 1 • Réseau international non-gouvernemental qui défend des initiatives d'affirmation culturelle de peuples et de minorités amérindiennes, www.tradi.info. (n.d.l.r.)
- 2 • Cf. **Olivier Veuve, Pierre Grandjean, Tavillons et bardeaux**, Ed. Favre, Lausanne 2010, 168 p. (n.d.l.r.)
- 3 • Dans un esprit et selon des modalités proches de celles qui confèrent une protection aux sites inscrits sur le patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les porteurs des traditions

Non sans raison, et pour corriger certaines expériences antérieures malheureuses, l'UNESCO a tenu à placer les porteurs des traditions (les détenteurs de cette richesse) au cœur des processus de sauvegarde. Ainsi sont concernées les pratiques, les expressions, les représentations qui sont transmises de génération en génération, qui sont en permanente évolution et qui procurent un sentiment d'identité et de continuité au groupe ou à la communauté porteuse. Restaurer une danse aujourd'hui disparue dans ses manifestations coutumières, associée à des costumes auxquels plus personne ne s'identifie, n'est pas l'objet du processus en cours.

Mieux encore, la communauté détentrice reste, selon la lettre de la Convention, maître de sa tradition puisque libre de décider si elle veut ou pas que cette tradition bénéficie de mesures de sauvegarde - le souci du secret pouvant, par exemple, l'amener à y renoncer, les autorités publiques ne pouvant alors qu'en prendre acte et se voir mises à l'écart de toute possibilité d'action.

On observe là, sur le plan juridique, une innovation : l'application d'un traité à une population dépendant de son bon vouloir et non plus de celui de l'Etat sur le territoire duquel elle est établie. La sauvegarde du patrimoine immatériel trouve toute son ampleur dans cette approche fonctionnelle qui veut avant tout consolider la cohésion sociale du groupe. C'est là à la fois son originalité et sa richesse.

Les inventaires

Cinq types d'expressions sont concernées par la Convention, qui a préféré ne pas en établir une liste qui n'aurait pu

approcher ni l'exhaustivité ni la représentativité : les traditions et les expressions orales (contes, légendes, mythes), les bien mal appelés « arts du spectacle » (danse, musique, théâtre), les pratiques sociales (rituels, croyances, formes de gouvernement), les connaissances et pratiques concernant la nature et l'environnement (la gestion de l'environnement), et les savoir-faire liés à l'artisanat.

Les mécanismes imaginés pour la sauvegarde devront nécessairement s'adapter à chaque situation, à chaque type de tradition et à chaque contexte social, économique et naturel dans lequel il s'exprime. Aussi une grande latitude est-elle laissée aux acteurs de la sauvegarde.

Les pays sont soumis à l'obligation d'élaborer un inventaire des traditions présentes dans leur pays. Ils peuvent et devraient même inclure ces coutumes qui, apportées de l'extérieur récemment ou dans un passé moins proche, sont venues enrichir les sociétés dans lesquelles elles ont trouvé un nouvel espace d'expression. C'est d'ailleurs pour répondre à ce souci d'ouverture que la Suisse est en train de préparer la liste des traditions vivantes sur son territoire, et non seulement des traditions suisses.

Sont encouragées des politiques de sauvegarde qui mettent en valeur le patrimoine immatériel - ses expressions et sa place dans la société -, des programmes éducatifs et de communication vis-à-vis du public comme des détenteurs, la mise en place d'institutions et d'organismes de recherche sur le patrimoine immatériel et d'encouragement à sa sauvegarde, et aussi la protection des sites naturels et des lieux de mémoire, terrain d'expression de ces traditions.

Le volet coopération internationale de la Convention est privilégié avec l'établissement à l'UNESCO d'un Fonds international, auquel les Etats parties à la

Convention sont obligés de contribuer. Ce fonds permettra aux pays du Sud de mettre en place des programmes de sauvegarde et soutiendra des projets au profit d'expressions plus directement menacées de disparition.

Effets pervers

Un des défis de ce grand projet politique est d'éviter que la valorisation des traditions ne vienne servir des intérêts étrangers à ceux des détenteurs, en labellisant par exemple des expressions qui auraient vite tendance à se travestir en outil de promotion touristique. Certes, la possibilité pour les porteurs de la tradition de développer des activités rémunératrices ne saurait être totalement écartée. Il faut toutefois être très attentif au fait que celles-ci ne viennent pas préjudicier une des principales fonctions sociales de la tradition qui est de contribuer à la cohésion du groupe et à l'identification de ses membres.

Démonstration au Centre de cours de Ballenberg (2010)



Ces activités pourraient également, en tirant vers la « folklorisation », détourner la tradition de son rôle et la figer dans une forme artificielle éloignée de sa fonction, de sa mission et de sa nature, et accélérer ainsi son érosion, sa destruction. Par exemple, on a vu une tradition de la Nuit des morts chez des populations indiennes purepechas de l'Etat du Michoacán (Mexique) disparaître rapidement après une hyper-exploitation touristique : elle avait été reconnue par le Programme des chefs-d'œuvre du patrimoine culturel oral et immatériel de l'humanité établi pour « lancer » la Convention...

On le voit : l'arme est à double tranchant. Elle l'est aussi parce qu'on se trouve souvent dans une situation d'urgence (par exemple lorsque seule une poignée de quelques individus sont encore détenteurs de certains savoirs), et qu'une action précipitée, mal conçue, s'avère in fine tout aussi destructrice que peuvent l'être la négligence ou l'ignorance.

Un autre défi est celui du risque de « momification » des traditions qui, si elle peut servir l'étude ou la diffusion de la coutume, peut asphyxier sa spontanéité. Tel un élément de la nature, la culture pour survivre doit évoluer et s'adapter. Le père de l'ethnomusicologie moderne Constantin Brailoiu nous mettait déjà en garde dans les années '30 : « Nous préservons les chants populaires en même temps que notre mode de vie détruit le chanteur. Nous sommes fiers de nos musées où nous exposons l'évidence patente d'une manière de vivre que nous avons rendue impossible. »

Sensibilité de la Suisse

Et la Suisse dans tout cela ? Creuset de traditions qui au fil du temps ont appris à vivre ensemble tout en s'enrichissant, notre pays est entré un peu à reculons dans la Convention de 2003. Les réticences qu'elle avait sur ces traditions qu'elle trouvait définies de manière trop imprécise dans le texte proposé, liées au fait qu'il ne lui semblait pas cohérent de s'engager sur la sauvegarde d'un patrimoine hérité du passé sans la coupler avec la protection de la création culturelle contemporaine, l'ont amené à ne pas apporter sa voix à l'adoption de la Convention.

Les choses ont changé depuis. La Suisse a ratifié les textes de 2003 et de 2005 en même temps, en 2008, avec un large consensus politique tant au niveau fédéral que cantonal. Leur mise en œuvre est en route et l'élaboration de l'inventaire des traditions vivantes en Suisse en est la première étape. Elle aboutira, début 2012, à une liste représentative d'une centaine d'expressions. De ces éléments, un petit nombre seront proposés à l'UNESCO pour figurer sur la liste représentative mondiale du patrimoine culturel immatériel.

On dit souvent que la Suisse a achevé depuis longtemps déjà son processus de « patrimonialisation » des traditions. Certes, notre pays, surtout dans sa partie alémanique, exprime un intérêt marqué pour sa tradition. De multiples mani-

festations, soit spontanées et récurrentes (carnavals, coutumes), soit organisées pour promouvoir une expression (rencontres, festivals) s'y déroulent. Or cet engouement risque de cacher une autre réalité : d'autres expressions, beaucoup moins scéniques ou aux impacts moins médiatiques, sont menacées de disparition, notamment les savoir-faire. Dans un monde globalisé où le tout-technologique et le tout-informatique ont pris le dessus sur la création, on a tôt fait de mettre au rebus le génie humain qui ne s'exprime pas dans l'art. Les savoir-faire, artisanaux notamment, sont pourtant autant le fruit de la création qu'un morceau de musique, un dessin ou un pas de danse.

En cela, des initiatives comme le Centre de cours de Ballenberg⁴ sont d'essentielles contributions à la sauvegarde et à la valorisation des expressions du génie, même si le souci de la Convention de l'UNESCO - sauvegarder prioritairement des traditions détenues par des communautés, transmises de génération en génération et dans lesquelles les groupes puisent un sentiment d'identité - n'est pas ici central.

Un des principaux objectifs de l'UNESCO est de contribuer à la cohésion, l'harmonie et la complémentarité entre les divers groupes qui conforment le si riche héritage culturel de l'humanité. La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est un instrument-clé de cette ambition. Elle se trouve aujourd'hui entre les mains des Etats, des collectivités locales, des associations, mais surtout et avant tout des porteurs de ce patrimoine, encore trop rarement conscients de sa richesse et de son importance, pour eux comme pour l'humanité dans son ensemble.

D. G.

4 • La plupart des artisanats que l'on montre au Ballenberg, Brienz (BE), ont été pratiqués jusqu'au XIX^e siècle par les familles paysannes : horlogerie et dentelle au fuseau, dans le Jura, tressage de la paille, passementerie bâloise, broderie en Appenzell, sculpture sur bois et fabrication de boîtes en copeaux dans l'Oberland bernois. Le centre de cours du Ballenberg offre l'opportunité de se former à l'un ou l'autre de ces artisanats. (n.d.l.r.)

Philosophe de l'Islam

Muhammad Arkoun

Décédé le 14 septembre 2010 à Paris, Muhammad Arkoun, universitaire français musulman, a marqué les milieux intellectuels et interreligieux de sa patte d'historien des idées en Islam et de faiseur de ponts entre cultures et religions.

Muhammad Arkoun est né en 1928 dans un village non loin de Tizi-Ouzou où moururent assassinés, en 1994, quatre Pères Blancs français - une Société de missionnaires pour laquelle il a gardé toute sa vie une immense reconnaissance pour leur apport humain tant aux Algériens qu'à la rencontre islamo-chrétienne. C'est donc une Algérie française qui voit grandir ce fils de famille nombreuse et pauvre qui parlait tamazigh¹ et dut apprendre l'arabe et le français à l'école primaire : « Je me sentais étranger chez moi », confiera-t-il dans un récit de ses souvenirs d'enfance.

Au vu du poids incontestable, encore aujourd'hui, des rapports franco-algériens dans les initiatives en matière de dialogue interreligieux dans l'Hexagone, M. Arkoun fut bien placé pour témoigner de la complexité non seulement historique mais émotionnelle d'être simultanément d'une minorité ethnique (berbère) et d'une majorité religieuse (musulmane)... dans un pays colonisé ! D'où son devoir de faiseur de pont ou « passeur entre les cultures », selon l'expression de son ami Christian Delorme.²

De nombreuses amitiés juives et chrétiennes lui ont permis de tisser ces ponts entre les tenants des diverses expressions du monothéisme et ce qu'il considérait comme trois définitions de la

même Révélation, même s'il portait un regard critique sur les nombreuses rencontres interreligieuses auxquelles il participa. « Elles sont inutiles », tonnait-il, car « il n'y a aucun apport intellectuel [de la part des érudits musulmans] et beaucoup trop de compliments mutuels ». Et de conclure : « Après Ratisbonne, ce n'est pas dans les rues que les musulmans auraient dû se précipiter mais dans les bibliothèques ! » Il déplorait que parmi les 138 signataires de la seconde lettre au pape (2007) il n'y ait eu « aucun historien de la pensée [islamique] ».

Etudier le contexte

M. Arkoun a été l'initiateur d'une *islamo-logie appliquée*, à l'instar de Roger Bastide,³ avec la nécessité de connaître

- 1 • L'Algérie est la mère-patrie des Imazighen, appelés par les Romains « berbères », qui parlent l'un des dialectes (shawee, shleue...) du tamazigh.
- 2 • Prêtre du Prado, longtemps impliqué dans le dialogue interreligieux, il a cosigné un ouvrage avec **Rachid Benzine**, *Chrétiens, musulmans. Nous avons tant de choses à nous dire*, Albin Michel, Paris 1998, 252 p. Il est actuellement curé de paroisse dans la banlieue ouest de Lyon.
- 3 • Anthropologue français (1898-1974), professeur d'ethnologie et de sociologie religieuse à la Sorbonne dans les années '50.

l'histoire locale des musulmans, comme le font les sociologues des religions, pour mieux comprendre tout phénomène vaguement catégorisé d'« islamique » et ainsi outiller les premiers concernés (les musulmans eux-mêmes) d'un bagage culturel et historique précis sur leur religion. Preuve en est sa direction scientifique de la monumentale *Histoire de l'islam et des musulmans en France du Moyen Age à nos jours*.⁴ Intellectuel, il l'était au sens universitaire du terme. Après Strasbourg, Paris, Lyon, il a enseigné à Princeton, Los Angeles ou encore Louvain-la-Neuve, Amsterdam et Rome (PISAI). Il a écrit des dizaines d'ouvrages qui le classent parmi les « philosophes des Lumières » modernes, mais également des sociologues des religions, voire de l'interreligieux (si peu nombreux du côté musulman !). Il a donné de nombreuses conférences : les villes qui l'ont accueilli, dont Zurich, Lausanne, Genève et Berne, sont innombrables, de Calgary à Mascate, de Turku à Yogyakarta.

Démythologiser le Coran

Humaniste, M. Arkoun l'était profondément en ce qu'il plaidait sans cesse pour remplacer les préjugés et les stéréotypes de ses concitoyens par un regard plus circonstancié. Pour lui, l'autocritique des musulmans - attitude manquant largement dans les Etats à majorité musulmane, d'où leur retard sur

l'Occident⁵ - passe par l'étude scientifique critique du texte coranique, pour le « démythologiser », c'est-à-dire « analyser (...) le mécanisme [de sa sédimentation] » pour « en détendre les ressorts et instaurer enfin (...) une intelligibilité [du Coran] (...), une lecture directe et totalisante du réel. »⁶

Directeur scientifique de la revue *Arabica*, il a contribué à l'étude des littératures arabes classiques et contemporaines transcontinentales, un pas décisif pour le décloisonnement des écoles de pensée d'orientation islamique. Nombre de ses ouvrages ont d'ailleurs été traduits en anglais, néerlandais et même en indonésien ! C'est un signe de l'intérêt des divers visages du monde musulman pour sa réflexion.

« Il restera dans les mémoires comme celui qui a contribué à faire le mieux connaître en France et en Europe l'Islam des Lumières », signe dans un communiqué Muhammad Moussaoui, président du Conseil français du culte musulman. Etrange paradoxe pour un homme discret sur sa foi.

On lui a reproché - notamment des proches de Tariq Ramadan avec qui M. Arkoun a, semble-t-il, toujours refusé le débat contradictoire - son « déconstructivisme » systématique qui laisse en ruine les concepts décortiqués. Mais il n'était pas un idéologue qui reconstruit un système de pensée « épuré », mais plutôt un éducateur qui donne des méthodes d'analyse et laisse ses auditeurs libres de conclure leur réflexion.⁷

Une citation de lui, pour finir, qui éclaire les dispositions pour une rencontre entre diverses religions de façon dynamique : « L'attitude humaniste n'aura d'avenir que si elle cesse d'être naïve, rêveuse, romantique et confiscable par les rhéteurs et les sermonneurs. »

T. Sch.

- 4 • Albin Michel, Paris 2006, 1220 p.
- 5 • Cf. *Humanisme et islam. Combats et propositions*, Vrin, Paris 2006 (2^e édition), 320 p.
- 6 • « Démythologiser », in *Philosophie Magazine : Le Coran*, hors-série, février-avril 2010, p. 41.
- 7 • Un bon résumé de son approche se trouve in **Alain Roussillon**, *La pensée islamique contemporaine. Acteurs et enjeux*, Tétraèdre, Paris 2005, 190 p.

Un dialogue de sourds

Le 8 avril 2010, le cardinal Godfried Danneels, ancien primat de Belgique, rencontra un homme d'une quarantaine d'années à la demande de celui-ci. Il désirait se plaindre des abus sexuels dont il avait été victime à partir de 1973, de 5 à 18 ans, du fait de son oncle, Roger Vangheluwe, lequel en ce mois d'avril 2010 était évêque de Bruges. En fait, cette prétendue réunion de médiation constituait un piège dans lequel tomba le cardinal Danneels. La conversation fut enregistrée et son contenu publié le 28 août 2010 pour la version française par *Le Soir*, le quotidien bruxellois le plus répandu.

Indépendamment du contexte sordide, le texte de ce dialogue illustre un problème bien plus général : l'incompréhension entre les laïcs et le clergé. Chacun tient un discours que l'autre n'entend pas. Dans cet entretien, qui aurait dû demeurer particulier, l'objectif de la victime est d'obtenir justice par la publication des faits et la démission de l'évêque. En revanche, l'objectif du cardinal est de l'inciter à pardonner à son abuseur et à attendre que celui-ci, atteint par la limite d'âge, se retire normalement dans un an. Chacun joue sa partition qui aurait pu être écrite à l'avance.

La victime exige la révélation à l'opinion publique : sans cette catharsis, l'homme abusé dans sa jeunesse ne trouverait pas de repos dans son âge mûr (il avouera plus tard que son douteux procédé d'enregistrement clandestin visait à convaincre enfin sa propre femme qu'il a bien été abusé dans son adolescence et que cela ne procède pas d'un délire de persécution).

Au contraire, le cardinal enferme le débat dans une perspective de confession privée et d'absolution : si le coupable reconnaît devant la famille sa culpabilité et si la victime accorde son pardon, il n'y a aucune raison de divulguer les faits sur la place publique ou d'exiger la démission immédiate de l'évêque qui

susciterait d'abord des interrogations, puis la découverte des faits ; le scandale ne fera de bien à personne.

Appuyé par le cardinal, l'évêque refuse d'abord de donner sa démission. Il y sera cependant contraint le 23 avril par la pression de la famille. Cette capitulation suscita aussitôt une avalanche de 488 plaintes auprès de la commission instaurée par les évêques et présidée par le pédopsychiatre Adriaenssens. Il apparut qu'au moins treize victimes s'étaient suicidées. La démission de l'évêque de Bruges avait donné un signal fort : l'Eglise catholique belge prenait enfin au sérieux le problème récurrent de la pédophilie dans le clergé et le barrage de silence¹ céda d'un seul coup.

Le scandale qui éclate alors est largement aggravé par la tentative de médiation du cardinal. Formellement, il n'a pas interdit à la victime de divulguer les faits, mais il s'est employé à l'en dissuader. Il semble protéger de la sorte un ami, d'abord un ancien étudiant du séminaire de Bruges où le cardinal fut professeur, puis un prêtre qui a partagé sa gestion de l'Eglise catholique belge, de 1985 à 2010. Ce faisant, il enfreint la promesse de totale transparence formulée par son successeur, l'archevêque Léonard, dans son homélie de Pâques du 4 avril, quatre jours à peine avant ce dialogue dramatique.

Après la révélation publique, une large perquisition à la requête d'un juge d'instruction est opérée le 24 juin à l'archevêché de Malines, au domicile du cardinal ainsi que dans la crypte où sont enterrés les primats de Belgique, dont les tombes sont violées. Les dossiers de la commission Adriaenssens sont saisis et la commission se dissout. Le cardinal est auditionné pendant dix heures d'affilée comme témoin. Or, dans l'ordre du protocole, il possède en Belgique la préférence sur toutes les autorités, avant les

1 • Voir à propos du silence de l'Eglise face aux abus sexuels commis sur des mineurs par des prêtres ou des religieux, **Louis Christiaens s.j.**, « Les violences du silence... », in *choisir* n° 605, mai 2010, pp. 2-3, ou sur www.choisir.ch. (n.d.l.r.)

magistrats les plus haut perchés. Il tombe donc de haut.

Comment de telles maladroites, pour utiliser une litote, furent-elles commises après d'innombrables déclarations de regrets et autant de promesses d'une transparence absolue ? Elles soulèvent une question fondamentale : quels sont le fondement et l'usage de l'autorité dans l'Eglise catholique ? Le cardinal Danneels est une personnalité avec des vues progressistes sur des sujets aussi sensibles que l'utilisation du préservatif dans la lutte contre le sida, l'homosexualité, le rôle des femmes, la décentralisation de l'Eglise romaine. Lors du dernier conclave, il fut même considéré comme papable par la fraction progressiste du collège des cardinaux. Or il témoigne ici d'un réflexe corporatiste d'un autre âge.² Il se comporte comme si l'évêque se situait par sa consécration au-dessus du sort commun. De même qu'un autocrate n'observe pas les lois imposées à son peuple afin d'affirmer son pouvoir par ce privilège, ainsi l'évêque serait au-dessus de la morale ordinaire.

Celui-ci a publié des ouvrages édifiants dont les titres prennent une résonance amère quand on apprend dans quel contexte ils ont été rédigés : Avons-nous encore des principes ? ; Ainsi vivons-nous. Etre chrétien en 2000 ; Rencontrer Jésus dans la Parole et l'eucharistie ; etc. On peine à imaginer comment un homme chargé d'une telle faute puisse célébrer la messe, confirmer, ordonner, écouter les confessions. Est-ce un pervers, un imposteur ou un malade mental ?

Ce questionnement aurait dû s'imposer à l'esprit du cardinal au moment où il s'efforçait de maintenir son protégé en place. En réalité, il a mal évalué la société civile dont les organes d'information assurent une transparence instantanée et totale, d'autant plus spectaculaire que le secret a été entretenu. De même, il

semble oublier la Marche blanche d'octobre 1996 où 300000 personnes ont défilé à Bruxelles pour s'insurger contre les crimes de Dutroux : une société permissive, qui tolère l'avortement, le suicide assisté, l'homosexualité, la pornographie, considère la pédophilie comme le seul crime imprescriptible. En laissant croire à une tolérance et à une complaisance à son égard, l'Eglise catholique perd toute crédibilité comme autorité morale, d'autant plus qu'elle professe une doctrine rejetée sur des sujets comme la contraception, l'ordination des femmes et des hommes mariés, l'accueil des divorcés remariés.

Selon la doctrine traditionnelle, l'autorité s'exerce de haut en bas dans l'Eglise catholique, sans contrôle démocratique. Ce schéma tridentin est critiqué par certains théologiens qui y distinguent une scission de l'Eglise en deux : un niveau enseignant, doué d'autorité ; un niveau enseigné, purement passif. Ils y opposent le schéma selon lequel l'Eglise est l'expression commune et universelle de la foi inspirée par l'Esprit : une communion organique plutôt qu'une société juridique.

(...) Le poignant dialogue du 8 avril exaspère cette divergence de vues. La victime est éperdument convaincue que l'évêque n'est plus à même de remplir sa fonction de pasteur : ce chrétien indigné n'a pas perdu la foi, il témoigne d'une conception cohérente du clergé. En revanche, le cardinal soutient que la consécration de l'évêque lui confère une autorité que son crime n'abolit pas et qui doit donc être préservée pour le monde extérieur. Beau sujet pour le dramaturge qui ne manquera pas de s'en saisir dans le futur.

Jacques Neiryneck
Ecublens

2 • Pour en savoir plus sur cette question de corporatisme, voir l'article de **Philippe Gardaz**, « L'Eglise et ses secrets », in *choisir* n° 606, juin 2010, pp. 9-13, ou sur www.choisir.ch. (n.d.l.r.)

Vies perdues, vies données

●●● **Guy-Th. Bedouelle o.p.**, Angers (F)
Recteur de l'Université catholique de l'Ouest

**Des hommes
et des dieux,
de Xavier
Beauvois**

C'était un audacieux pari. Traiter dans un film des dernières semaines des sept moines de Notre-Dame de l'Atlas à Tihirine, sur les hauteurs de Médéa en Algérie, assassinés en mai 1996, a été un choix à haut risque. En présence de diverses hypothèses quant à la responsabilité de ce meurtre, compte tenu de l'impossibilité de la justice d'avoir accès à certains documents, toute interprétation pouvait donner lieu à polémique. Il fallait aussi compter avec la douleur des familles, les sentiments des cisterciens qui avaient connu les frères, la sensibilité des chrétiens en Algérie et au Maroc où le film a été tourné, les consciences catholiques et aussi les réactions des musulmans. N'était-ce pas trop tôt, trop dangereux ? Le moindre dérapage pouvait faire de l'œuvre un scandale.

On constate au contraire une adhésion presque sans réserve de la critique comme du public, avec une ratification des Eglises et des politiques. Une unanimité aussi totale quant à la réalité spirituelle d'un tel film est une sorte de miracle, peut-être plus important pour l'avenir que les dissensions dont la France se nourrit encore. Si on peut analyser les raisons d'un tel succès par des considérations extérieures, comme les liens paradoxaux et très forts qui unissent la France à l'Algérie, ou plus profondes, comme l'attrait invincible qu'exerce la vie monastique contemplative bien au-delà des croyants, il n'en

reste pas moins que c'est la qualité même de l'œuvre qui doit fournir l'explication centrale.

Authenticité

Ce film est porté par l'authenticité. Cette dernière ne s'invente pas. Elle se cherche, se vérifie, permettant de surmonter les tentations de la facilité et de la superficialité. Le film est bâti sur des manières de vivre et de prier propres à la vie monastique, dans la tradition cistercienne trappiste et son adaptation à une petite communauté vivant en milieu musulman. Les rites, les rythmes de la prière, du travail, des réunions de communauté sont exacts, en tout cas vraisemblables.

On doit en particulier ce réalisme à Henry Quinson, qui a passé cinq années à l'abbaye de Tamié et a été choisi comme « conseiller monastique ». L'accent a été bien justement mis sur la célébration de la messe et des heures, scandant le film, comme elle le fait en toute vie religieuse. Avec les hymnes et les psaumes de Tamié, que les acteurs chantent eux-mêmes, sans l'apprêt d'une technique impeccable, passe un esprit de louange et d'adoration.

Mais il y a aussi la grâce du jeu des acteurs. On pourrait parler d'un remarquable professionnalisme. Exposant leurs visages à une caméra qui ne dissimule

pas leur âge ou leur banalité mais sait révéler la beauté des regards et leur humanité, ils sont entrés dans une ascèse qui doit coûter à des comédiens : s'effacer devant leurs modèles qu'ils ont abordés chacun à sa manière. Le rôle le plus difficile était évidemment celui du Père Christian de Chergé, le prier, qui, à ce titre et par sa personnalité exceptionnelle, est au centre du récit comme il l'a été dans la réalité. Lambert Wilson, qui n'a pas voulu faire une « étude documentaire » de celui qu'il incarne, est le seul qui ait un peu tendance à surjouer.

L'émotion qui saisit le spectateur vient de ce qu'il connaît le tragique du dénouement. C'est pourquoi elle n'a pas besoin d'une mise en scène plus appuyée. A ce titre, l'épisode du repas de fête qui réunit les frères en une sorte de dernière Cène, mais au son romantique du *Lac des cygnes* - puisque ce jour-là la musique pouvait remplacer la lecture au réfectoire -, était aussi un choix cinématographique risqué. La caméra capte la dilatation, puis l'assombrissement des visages des moines filmés en gros plan. A l'inverse, le parti pris de ne rien montrer de l'exécution ou de la macabre trouvaille des têtes décapitées a été plein de sagesse. On se souviendra bien davantage de cette entrée des frères en une procession ultime dans la neige et le brouillard.

Ainsi, l'art cinématographique a-t-il su retrouver en cette œuvre une authenticité dramatique comme dans les cas si rares où le fond semble faire émerger la forme. Le scénariste Etienne Comar a pu déclarer comme sources d'inspiration *Les sept samourais* de Kurosawa, *Les onze Fioretti de François d'Assise* de Rossellini et *Le dialogue des Carmélites* de Bernanos : un classique du conflit intemporel de la guerre et de la paix ; une manière jamais retrouvée d'expri-

mer la radieuse joie de la pauvreté et du don ; et enfin l'interrogation douloureuse sur le martyre et le sacrifice. Car c'est finalement la lancinante question que pose le film.

Pourquoi les frères ont-ils choisi de rester alors que tout le monde les a prévenus et le leur a déconseillé ? Peut-on chercher le martyre ? C'est cela qui est dit, qui est tu, qui est crié dans ce film, et c'est cela surtout qui fait sa grandeur. Le testament de Christian de Chergé, achevé déjà le 1^{er} janvier 1994, parlait de sa « vie perdue », « donnée à Dieu et à ce pays ». Dans le film, l'accent est bien mis sur la liberté de ce don, que chacun des frères finit par assumer.

Aussi, au-delà du titre qui a été choisi et qui fait appel aux versets 5 et 6, un peu hermétiques, du Psaume 82, ce drame théologique n'évoque-t-il pas cette phrase du Psaume 40,7-8 que la lettre aux Hébreux (10,5-10) applique au Christ entrant « librement dans sa Passion » : « Tu n'as voulu ni holocauste, ni victime, alors j'ai dit, voici, je viens pour faire ta volonté » ?

G.-Th. B.

« Des hommes et des dieux »



Méandres du hasard

●●● **Valérie Bory**, Lausanne
Journaliste

Premier amour, de Samuel Beckett

Octogone,
Pully-Lausanne,
le 15 novembre ;
Théâtre du Passage,
Neuchâtel,
13-14 novembre.

Avec *Premier Amour*, de Samuel Beckett, on est devant les limites et les défis du monologue, que seul des comédiens inspirés peuvent faire vivre. Sami Frey incarne l'antihéros de Beckett, dans un texte écrit en 1945 directement en français, par le grand écrivain irlandais, installé à Paris.

Sami Frey, l'un des acteurs fétiches du cinéma français des années '60-70, mène aussi une carrière au théâtre. Son plus récent rôle est créé au Théâtre de l'Atelier en 2009, à Paris, avec *Premier amour*. Ce court récit loufoque sur un sujet grave, la désolation, a été incarné en Suisse romande en 1999 par Jean Quentin Châtelain, au Théâtre de Vidy-Lausanne, avec son ton si particulier traînant sur les syllabes qui lui colle aux semelles. Mais là on est devant une diction plus fluide, plus lisse, et face à la voix douce de Sami Frey qui donne un tour plus poétique au récit.

Un homme raconte son *premier amour*, un titre fleur bleue mais qui décrit l'amour de façon dévastatrice et comique à la fois. D'abord, l'homme parle de la mort de son père, des cimetières, de la maison familiale d'où il est chassé par ses frères et sœurs. Personnage d'une grande humilité, il est même prêt à faire quelques menus travaux de bricolage pour rester. Un tel désintéressement de soi ne peut qu'encourager une absence totale de pitié de leur part...

Et il devient un sans-logis, passant son temps, comme il le dit dans cette sorte de confession, sur un banc public. C'est là qu'il rencontrera Lulu, dans ce décor

typiquement *beckettien*, comme le sont les poubelles, les tas de sable, les collines désertiques, lieux d'individus sans relations sociales ou lieux échappés au chaos.

Le narrateur est un misanthrope qui préfère la compagnie des morts et la paix des cimetières et découvre avec une sorte de dégoût le mot (et la chose) amour. Amoureux bien malgré lui, il confie qu'il écrit le nom de l'aimée... sur une vieille bouse de vache. Il parle de l'écoulement de sa vie dans un récit, on l'aura compris, qui ne magnifie rien. C'est un exercice philosophique du rien. Et l'on sait que Beckett lisait Schopenhauer. Lorsque Lulu est enceinte « de ses œuvres », lâche-t-il plus dégoûté que jamais, il s'en va, tout en observant : « Cela me faisait mal au cœur de quitter une maison sans qu'on me mit dehors. »

Cette observation résume bien l'extraordinaire plongée de Beckett dans un être qui n'espère rien, peut pleurer mais n'a pas de chagrin, se décrit, cliniquement, comme s'il était un autre, suscitant le rire chez le spectateur tant son regard sur le monde est « décalé », mais laissant au fond de la gorge l'empreinte d'une compassion infinie.

La panne

A partir de ce court récit qui tient en haleine le lecteur, le metteur en scène Jean-Yves Ruf a porté au théâtre la traduction, récemment publiée (Ed. Zoé), de la version radiophonique du court ro-

man de Dürrenmatt, *La Panne*. La pièce qui en est tirée est une réussite totale. Il faut dire que les comédiens, des vieux de la vieille, forment un casting absolument ravageur. Ce sont Maurice Auffer, Michel Cassagne, Roland Sassi : la grande école. A leurs côtés, plus jeunes et néanmoins excellents, Roland Vouilloz, le voyageur de commerce, et Bruno Dani, le bourreau, sinistre, comme il se doit. Une panne de voiture amène Alfredo Traps, représentant de commerce, dans une villa. Il y est hébergé, en l'absence de chambres à l'hôtel du village. Sur la scène, une table est dressée, le repas va être servi. Une cérémonie inattendue va s'y dérouler, où juge, procureur, avocat (tous en frac) et bourreau conduisent un procès où l'accusé sera proclamé coupable d'un crime d'une grande subtilité. L'hôte récemment arrivé, Traps, ayant accepté de jouer le rôle de l'accusé, face à la Cour et en présence du public (les spectateurs).

Le malheureux représentant de commerce, de hâbleur, au début sûr de lui, devient un condamné plein de culpabilité et convaincu d'un crime qu'il n'a pas commis. Mais qu'il aurait pu commettre... Entre le doute, l'incertitude, le vrai, le faux et le probable, Dürrenmatt déploie avec une grande maestria les chemins tortueux de la conscience qui mènent l'être humain d'une hypothèse à l'autre, jusqu'au couperet final. Au fil d'une logique implacable, construite par le procureur, et au son des bouchons de *Château Margaux* et de *Château de la Pape*, qui arrosent un repas des plus raffinés, se conclura le procès, accompagné d'une tarte et d'un cognac de 1955. La grande bouffe allant de pair avec ce rituel judiciaire de haut vol.

Le tic tac du moribond rythme le temps qui passe et qui s'amenuise pour l'accusé au fur et à mesure que la pièce avance et que son malaise croît. Le juge : « Vous avez tué Gygax [le chef du représentant, décédé de mort naturelle], hein ? » « Mais non, je n'ai rien à avouer. » « Allons, allons, on a toujours quelque chose à avouer. » Phrase d'inquisiteur. A la fin de l'hallali, le pauvre Alfredo finit par rendre la tâche de son avocat, qui veut lui éviter la peine capitale, impossible, convaincu lui-même de son acte criminel. La sentence rendue, il monte, accablé, dans sa petite chambre d'hôte. Le dénouement final, vrai coup de théâtre, fera s'écrier les trois vieillards, déconfits et catastrophés : « Alfredo, tu nous as pourri notre plus belle soirée ! »

théâtre

La Panne, de Friedrich Dürrenmatt

Théâtre de Carouge,
Genève, 12 novembre -
19 décembre ;
Théâtre du Crochetan,
Monthey, 21 décembre ;
Théâtre du Passage,
Neuchâtel, 21 et
23 janvier 2011 ;
Nuithonie, Fribourg,
26-27 janvier 2011.

« *La Panne* »



Mais n'ont-ils pas joué eux-mêmes avec le feu et provoqué la funeste décision de Traps (qu'on laissera les spectateurs découvrir) ? Quelque chose a grippé la machine, un emballement s'est produit que rien ne pourra arrêter. Destin ? Dans notre monde où la science et la technique ont tout maîtrisé, écrit Dürrenmatt dans sa préface à l'édition de poche de cette œuvre, nous ne vivons plus sous la crainte d'un Dieu ou d'une justice immanente. « Dans un monde où il ne peut plus rien arriver sinon des pannes. » Oui, mais combien révélatrices...

Dürrenmatt a écrit trois versions du texte, dont la version radiophonique qui paraît en 1956, une dizaine de jours avant la première de *La visite de la vieille dame*, une pièce qui donnera à l'auteur une renommée internationale.

Le théâtre mis en scène

Jolie surprise que *Les spectateurs*, création d'un collectif d'auteurs et d'acteurs, réunis par le metteur en scène Philippe Morand, au Théâtre de Carouge.¹ Un spectacle fait de multiples saynètes, représentées selon l'envers du décor. Un peu comme si l'on voyait comment sont faites les coutures d'une robe de créateur.

Cette joyeuse et talentueuse équipe nous mène d'un passage de répétition de *La Mouette*, de Tchekhov, à quelques tirades de Hamlet vu du fantôme, puis à une scène de ménage entre une mère et son fils qui veut faire du théâtre. Et au fil du spectacle, chaque acteur dira l'absolu qu'est le théâtre pour lui, l'incredible machine à transformation qu'est la scène. On n'est pas chez Jovet donnant sa leçon de théâtre, on n'est pas chez Corneille non plus, décortiquant l'illusion comique, on est chez sept co-

médiens qui nous montrent la fragilité de leur art, lié à la concentration (ou à son absence) du partenaire muet, le spectateur. Qu'un téléphone intempestif sonne et l'instant de grâce peut s'écrouler.

Cette manière d'être à la fois dans les coulisses, dans la cuisine du spectacle, et sur la scène, là où les dés sont jetés, rappelle une pièce de Guitry, qui s'est beaucoup inspiré de ce double jeu. Diderot, dans son essai sur le théâtre, avait bien mesuré cette distance qui sépare le comédien de sa propre subjectivité. Le comédien étant capable d'exprimer une émotion qu'il ne ressent pas personnellement. C'est tout l'art de « représenter » un personnage, une situation.

Les tableaux s'enchaînent sans un temps mort, jusqu'à la scène finale où, assis sur un long banc, comme une rangée... de spectateurs, les comédiens papotent. Spectacle burlesque très réussi, qui devrait d'ailleurs plutôt s'intituler *Les acteurs* et qui semble avoir beaucoup plu à toute une classe d'adolescents, ce soir-là, pas forcément familiarisés avec le Théâtre.

V. B.

Les spectateurs, création collective

Théâtre de Vevey,
10 novembre ;
Théâtre du Crochetan,
Monthey, 24 novembre,
Théâtre de l'Alambic,
Martigny,
25-26 novembre.

1 • Avec Mauro Bellucci, Cédric Dorier, Doris Ittig, Thierry Jorand, David Marchetto, Selvi Purro.

Walter Benjamin

Une cervelle en forme de bibliothèque

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*
Ecrivain et traducteur

Contrairement à Descartes, Walter Benjamin pensait que l'honnête homme devait avoir lu tous les livres, car il vivait dans l'attente messianique de la résurrection du passé, ou du moins de ce qui dans le passé n'avait pu encore porter tous ses fruits. L'Histoire pour lui n'était pas une locomotive sifflant avec monotonie sur les rails d'un progrès linéaire, mais un tigre qui bondit en avant et en arrière.

Les hommes du temps de Descartes ne savaient pas encore ce qu'était l'Histoire ou bien la voyaient à travers les vies illustres de Plutarque, et ils ne se doutaient surtout pas de ce qu'elle pourrait un jour devenir. L'idée de Descartes était qu'il fallait s'alléger, faire *tabula rasa*, de tout ce qui n'était pas pures et démontrables vérités géométriques, et Joyce, lui, voulait se réveiller de ce qu'il appelait le cauchemar de l'Histoire. Telle n'était pas du tout l'opinion de Benjamin, marxiste messianique.

Le temps des honnêtes gens du XVII^e siècle était passé. (Mais pourquoi lui non plus ne renaîtrait-il pas un jour sous une forme ou une autre ? Rien n'est destiné dans la philosophie « benjaminienne » à finir en statues de cire au musée Grévin.) Le monde était devenu un tourbillon. Les chapeaux s'envolaient, les têtes allaient bientôt tomber, mais la cervelle de Benjamin se gorgeait des merveilles que son œil et son intelligence avaient inventoriées.

Le monde se construisait sur le modèle babylonien et la cervelle du juif Benjamin ressemblait de plus en plus à la grande bibliothèque d'Alexandrie qui périt dans un incendie.

L'incendie pour Benjamin fut la prise du pouvoir par les nazis en Allemagne, qui le contraignit à venir s'installer à Paris, en 1933. Il avait alors une cinquantaine d'années. Il y demeura jusqu'en 1940. Au début de juin de cette année-là, il put quitter Paris et gagner Londres. Il se tua durant l'été. Sur les circonstances précises de sa mort, on a peu de détails. On sait seulement qu'il désirait se rendre en Amérique en passant par l'Espagne et qu'il fut refoulé par la police espagnole. Il semble qu'à Port-Bou son désespoir à l'égard des chances de l'humanité et de ses propres difficultés ait pris le dessus.

Marxiste messianique

Walter Benjamin était un vrai, un grand juif, un sage d'Israël. Son attitude à l'égard du marxisme rappelle, dans une certaine mesure, celle de Rabbi Menachem qui, le jour où un fou sonna de la trompette sur le Mont des Oliviers - et le peuple épouvanté alla disant que cette trompette annonçait la rédemption -, ouvrit sa fenêtre et regarda au-dehors, puis la referma en disant : « Je ne vois rien de changé. »

Jean-Michel Palmier,
Walter Benjamin.
Un itinéraire théorique,
Les Belles Lettres,
Paris 2010, 544 p.

Il était juif, certes, mais il était aussi allemand dans la même proportion. Son génie juif est manifeste dans *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée*, alors que le génie allemand est plus sensible dans *Le Narrateur*. Son œuvre est touffue comme une forêt enchantée à travers laquelle brille une lumière surnaturelle comme à travers les portes de la Loi. On lui doit notamment une traduction allemande des *Petits poèmes en prose* de Charles Baudelaire et de *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* et du *Côté de Guermantes* de Marcel Proust.

Il y avait dans ce marxisant, dira Klossowski, un visionnaire disposant de toute la richesse d'images d'un prophète d'Israël. Il vivait partagé entre des problèmes que seule, selon lui, pourrait résoudre la nécessité historique, et les images d'un monde occulte qui souvent s'imposait à lui comme l'unique solution. Mais c'était là ce qui lui semblait être la tentation la plus dangereuse. Il attendait la libération totale de l'avènement du jeu universalisé au sens de Fourier, pour lequel il avait une admiration sans bornes.

Walter Benjamin



Je ne vois pas d'homme qui ait vécu aussi familièrement et amoureuxment dans le Paris saint-simonien et fouriériste. Il avait par ailleurs une connaissance prodigieuse de tous les courants ésotériques et, à travers lui, les doctrines secrètes les plus anciennes paraissaient aboutir à un ésotérisme artisanal dont il démêlait les arcanes.

Il avait choisi de vivre, lui, ce juif sorti de la kabbale, comme le cardinal de Retz peint par La Rochefoucauld, une vie errante et cachée dans ces « intérieurs habités » qu'étaient pour lui les *Passages de Paris*, auxquels il a consacré un livre immense et magnifique, auquel hélas ! la mort ne lui a pas permis de mettre un point final et qui fut l'une des bibles du surréalisme.

On y assiste à la naissance de cette étrange et équivoque figure de rhétorique à laquelle on donna plus tard le nom de *modernité* et sur laquelle l'humanité intellectuelle semble s'être tellement focalisée qu'elle n'imagina comme suite possible que la post-modernité, sans nous avoir dit avec précision quand est morte la modernité et quand est née sa fille, la post-modernité, s'il est vrai, comme le dit Michelot, que chaque époque rêve la suivante, sans préciser non plus si ce rêve tient ou non du cauchemar.

« Chaque époque rêve la suivante » : est-ce comme la Belle au bois dormant rêvant du prince charmant ou comme cette phrase que Goya avait mise en exergue de ses *Caprices* : « Le sommeil de la Raison engendre les monstres » ? Toujours est-il que Benjamin nous offre pour décrypter les figures du rêve propre au XIX^e siècle, des catégories aussi parlantes que l'ennui, le spleen, l'oisiveté, le travail, la mode, le commerce, l'industrie, l'architecture, bref toutes les fées qui ont contribué à la naissance du Paris moderne.

On songe à ce journal tenu par Mallarmé à lui tout seul, journal au sens le plus purement journalistique du mot, et intitulé *La dernière mode*, sans doute pour signifier que l'Histoire étant finie, selon le modèle hégélien, le journalisme pouvait advenir et inaugurer son règne, et que du journal ou de l'actualité, la mode devait être l'élément le plus féerique et le plus éphémère. (Le commerce, en ces temps, n'étant pas encore devenu l'immense machine économique qui impose ses diktats.)

Ainsi a-t-on vu dans les galeries des années '80 du XX^e siècle des artistes offrir au regard - qu'on présume stupéfié - du spectateur des « œuvres d'art » qui ne dureraient que le temps d'être vues, avant de réintégrer l'ombre incréée dont elles avaient surgi, petits clichés d'éternité, comme dirait aujourd'hui la Fée publicité, car tout est bon, n'est-ce pas, pour nous sortir du temps monotone et linéaire aux partitions programmées et donc prévisibles.

La modernité, c'est au fond la ville qui supplante la campagne comme la campagne avait jadis supplanté la forêt. Mais par un étrange et merveilleux retournement, voilà que la ville, et la ville moderne par excellence, autrement dit le Paris du XIX^e siècle, se met à ressembler à une forêt enchantée qui rêve éveillée ses partitions futures quand c'est Walter Benjamin qui s'y aventure et la répertoire ! L'homme s'est bâti un monde à lui, à l'écart de la création divine, une Babylone à lui, dédiée non plus à la divinité mais au commerce et à l'industrie, ville dont les passages sont les couloirs intérieurs. (Il y en avait cent cinquante du temps de Balzac. Il n'en reste plus qu'une quinzaine.) La ville est le palais du commerce et de l'industrie et un nouveau Paris, encore féerique, sort de terre sous la baguette d'architectes comme Haussmann ou Eiffel, tel un paquebot

prêt à prendre le large sur la mer de l'Avenir. Cet avenir, c'est le monde laïque, marchand, adulte et séculier, sans dieu et sans péché, où l'Eglise est l'Humanité elle-même et d'où l'individu pécheur et particulier cher à Kierkegaard aura disparu. Monde qui n'est plus que rue, ville, urbanité, allégorie.

Alchimie de la métamorphose

La méthode de Benjamin consistera à édifier de « grandes constructions à partir de tout petits éléments confectionnés avec netteté et précision ». Elle consistera à découvrir dans l'analyse du petit moment singulier le cristal de l'événement total. Benjamin avait même, selon Adorno, l'intention de « renoncer à tout commentaire explicite et de faire surgir les significations grâce au seul montage du matériau et aux chocs ainsi produits... L'œuvre ne serait constituée que de citations. »

Les surréalistes, ces enfants des villes - car la forêt ayant cessé d'être enchantée, peuplée d'ogres et de fées, c'était au tour de la ville de devenir un livre d'étonnements, un magasin d'ensorcellements -, avaient été les premiers à avoir découvert le monde spécifique des choses du XIX^e siècle et à y avoir vu cette mythologie moderne à laquelle Aragon consacra l'avant-propos du *Paysan de Paris* (le titre est significatif) et dont *Nadia* de Breton est l'expression artistique la plus aboutie.

Dans son essai sur le surréalisme, Benjamin écrit : « Il rencontra d'abord les énergies révolutionnaires qui apparaissent dans le "suranné", dans les premières constructions en fer, dans les premières usines, les plus vieilles photos, les objets qui commencent à mourir, les cimetières abandonnés, les pianos de

salon, les vêtements de plus de cinquans, les lieux de réunions mondaines lorsqu'ils commencent à passer de mode. » Les lieux désaffectés... qui changent d'affectation...

Toute la poésie, toute l'alchimie de la métamorphose est dans ce passage de mode. Et l'on retrouve là, dans un contexte urbain de marché aux puces, la poésie des ruines dont s'enchantaient les romantiques. Le temps est cette substance déposée par les vagues de modes successives dont, n'ayant plus d'utilité pratique dans la vie courante, le cerveau commence à rêver. Alors le monde devient poétique et imaginaire et l'on peut s'immerger dans des cantons de l'histoire jusqu'ici négligés et méprisés et en sortir ce que personne avant nous n'y a encore vu. La poésie de Cavafy n'est-elle pas l'exemple - tel que Benjamin parvenait à l'imaginer - d'une résurrection inattendue et toujours attendue du Passé - en l'occurrence la Grèce alexandrine - à l'échelle individuelle ?

Histoire ou mythologie

Cela suppose que le flâneur n'est pas pris à la gorge par les nécessités de la vie courante. Cela suppose une distance entre la vie et soi. Car cette poésie est fragile et vite dépoétisée. Elle est semblable à ces fantômes qui n'apparaissent que la nuit et s'évanouissent au lever du jour.

Histoire ou mythologie, il faut choisir. Benjamin reprochait à certains surréalistes de rester des enfants qui refusent de s'éveiller de leurs rêves. Au lieu d'introduire le passé dans le présent, les imageries surréalistes avaient tendance à le faire reculer dans un lointain inaccessible, proche de ce que Benjamin

appelle « la vision lointaine de l'histoire à distance propre au romantisme ».

Le XIX^e siècle est pour lui un rêve dont il faut rompre le charme. Parle-t-il là en rationaliste freudien ? Ce qu'il appelle de ses vœux, c'est une résurrection du passé. Chaque époque est selon lui en synchronie avec un moment déterminé de l'Histoire qui la fera ressusciter, ainsi la France de Robespierre et de Saint-Just recommençant la Rome de Caton et de Brutus.

Si l'Histoire est le réveil du rêve mythologique, est-elle, dans la vision « benjaminienne », tragique ou évolutive (et donc progressiste et linéaire) ? Dans l'attente eschatologique de la Révolution ou de la Révélation intemporelle ? Mais Marx n'est-il pas lui aussi un juif messianique ? Ou faut-il forger un nouveau terme : *résurrectionnel* ?

Si l'Histoire est évolutive, elle consacre, pense Benjamin, le triomphe des vainqueurs, ce dont il ne veut pas. Le matérialisme historique de Benjamin ne peut être séparé du messianisme politique. (Après tout, on a bien chez nous le cas d'un monarchiste catholique communard.) Et voilà comment la révolution selon Benjamin ne peut être pensée que sous la forme d'une fin eschatologique de l'Histoire. Aux yeux de l'historiographe de *Paris capitale du XIX^e siècle*, le réveil qui fait sortir du mythe est de la même nature que l'eschatologie d'une Histoire immobilisée et transmuée dans la rédemption. Reste à savoir comment Benjamin eût pu intégrer dans cette vision la société mondialiste de consommation, d'informations et de spectacle.

G. J.

Sémiotique de l'Apocalypse

Le livre de l'Apocalypse, énigmatique et fascinant, a suscité des commentaires dès les tous premiers siècles jusqu'à nos jours. Une ligne d'interprétation très ancienne, dont saint Augustin est un des représentants, y a vu une « récapitulation de l'histoire humaine des individus et des sociétés, comme un vaste champ d'abord inorganisé et chaotique où s'enchevêtrent passions, terreurs, pulsions et avidités de toutes espèces (...) qui participent à la construction d'une société où sexe, argent et pouvoir, dévoyés de leur vocation première, en viennent à se retourner contre l'homme et l'asservir ». L'Apocalypse, c'est-à-dire la « révélation de Jésus-Christ, fonctionne comme le glaive d'une parole vive et créatrice qui dévoile ces lieux d'ambiguïté et permet qu'une musique de vie, d'amour, d'échange et de don parvienne aux oreilles de qui veut l'entendre » : c'est en ces termes qu'Isabelle Donegani résume le livre.

Mais Jean Delorme et Isabelle Donegani apportent du nouveau par l'utilisation de l'analyse sémiotique, afin de dégager le sens de l'ensemble du texte. Une méthode directement inspirée de l'œuvre de A. Julien Greimas, *Sémantique structurale* (1966), et des travaux plus anciens du genevois Ferdinand de Saussure (1857-1913).

Dès la fin des années '60, un groupe très actif de sémioticiens biblistes, dont Jean Delorme, Jean Calloud et François Martin, s'est en effet constitué à Lyon. Jean Delorme, prêtre du diocèse d'Annecy et enseignant à la Faculté de théologie de Lyon, déjà connu pour ses travaux sur l'Évangile de Marc, a animé en outre d'innombrables sessions et conférences en France, en Suisse romande et au Canada sur le second Évangile et sur l'Apocalypse. Isabelle Donegani, religieuse suisse, disciple de Jean Delorme, a collaboré avec lui jusqu'à sa mort en 2005. Elle est l'autrice d'un premier ouvrage sur l'Apocalypse, « *A cause de la parole de Dieu et du témoignage de Jésus...* » *Le témoignage selon l'Apocalypse de Jean*.¹ L'un et l'autre adonnés à une exégèse scientifique s'emploient au service de la parole dans l'Église et s'adressent aussi aux non-spécialistes.

Nouvelle lecture

Parfaitement informés des travaux les plus récents de l'exégèse historico-critique, qui s'applique à cerner le contexte historique - pour l'Apocalypse, l'époque de l'empereur Domitien à la fin du I^{er} siècle -, les deux auteurs ouvrent par la sémiotique une voie nouvelle d'interprétation. L'attention ne porte plus sur le sens des mots et des phrases tel que perçu à la simple lec-

Jean Delorme et Isabelle Donegani,
L'Apocalypse de Jean. Révélation pour le temps de la violence et du désir,
Cerf, Paris 2010,
256 p. et 272 p.

1 • Thèse présentée à l'Université de Fribourg ; Gabalda, Paris 1997, 578 p.

ture ou précisé à l'aide du dictionnaire ou de l'usage, mais sur la saisie d'un univers sémantique.

Au contraire de l'historico-critique qui recherche les sources du texte et sa genèse, l'analyse sémiotique s'intéresse uniquement au texte tel qu'il se donne (aucune information n'est prise en dehors de lui). Elle l'analyse comme un système de signes dont il s'agit de comprendre comment ils s'organisent en réseau.

Pour l'Apocalypse, les auteurs sont attentifs, par exemple, aux septénaires, c'est-à-dire les unités regroupant sept Eglises, sept sceaux, sept trompettes, etc., et surtout à la manière dont les septénaires s'emboîtent les uns dans les autres. Ainsi chaque septénaire s'inscrit dans le précédent et permet de progresser dans l'intelligence du mystère divin et de l'histoire qui s'y dévoile.

L'univers sémantique patiemment reconstitué dévoile qu'en l'Agneau égorgé et debout - c'est-à-dire le Christ ressuscité -, ont leur sens non seulement la création du monde et celle du peuple élu, mais aussi les étapes qui jalonnent la destinée d'Israël. Et plus originellement, tout ce qui constitue l'aventure humaine : la naissance, l'amour et la haine, les bonheurs et les infidélités, les échecs et la mort.

Tout cela est raconté en visions et d'un point de vue céleste. Le « Jésus » de l'Apocalypse - à distinguer du « Jésus imaginaire » de chaque lecteur - est le « Vivant », Christ et Seigneur, agissant dans l'Eglise incarnée dans les sept communautés et villes d'Asie mineure. Le ciel, par ses « anges », « percute la terre pour que la carapace des terriens... s'ouvre non pas sur un savoir supplémentaire ou une conversion morale mais pour que la Parole fasse vivre celui qui l'entend ».

Fruit d'un très dur labeur et d'une collaboration de plusieurs années, l'ouvrage, parfois technique, livre une lecture de l'ensemble des vingt-deux chapitres. Ceux-ci visent à apprendre au lecteur à faire, dans le temps de l'épreuve, l'expérience de la victoire déjà remportée.

Dix repères

Relevons en particulier les dix repères, textes concis et denses où Jean Delorme s'astreint à expliquer des points importants du livre, comme les sept Eglises d'Asie mineure qui représentent par leur nombre la vocation et le combat de toutes les Eglises. Le texte se préoccupe avant tout de leur fidélité et il dénonce ce qui la menace : l'affadissement et l'adoption de l'esprit du temps, c'est-à-dire la difficulté d'être chrétien dans un environnement multireligieux.

Delorme éclaire aussi les figures poétiques, comme la Femme et l'Enfant - non pas l'Enfant Jésus de Noël, mais Jésus, dont pourtant l'Apocalypse ne retrace pas le parcours historique mais évoque seulement la naissance, la victoire sur la mort par la résurrection, la glorification auprès du Père, la disparition des yeux de ses disciples. L'exégète évoque aussi l'Agneau, figure céleste et liturgique, « comme égorgé », c'est-à-dire qui garde la trace de son immolation. Le passé de sa mort, qui peut paraître comme une défaite, devient au présent la victoire du « lion de Juda ».

Pensé aussi comme un instrument de travail pour apprendre l'analyse sémiotique et mis en œuvre lors de sessions bibliques avec prêtres et laïcs, cet ouvrage fait honneur à l'exégèse francophone catholique.

Joseph Hug s.j.

Le mariage dans l'Eglise

Une critique de l'uniformisation

Michel Legrain, missionnaire spiritain, est spécialiste des questions de sexualité et de mariage.¹ Il aborde ici la problématique de la vie matrimoniale en Occident (deux premiers volumes) et en Afrique (troisième volume).

Le premier volume, intitulé *L'Eglise catholique entre méfiance et espérance*, est consacré essentiellement à la critique de la structure générale de l'Eglise. Se basant sur la situation en France, l'auteur essaye de montrer que l'Eglise est fortement secouée et rencontre de nombreuses difficultés : en manque de prêtres, l'Eglise d'Occident importe ses pasteurs ; le nombre de divorces a augmenté et les chrétiens se marient de moins en moins à l'église, etc. Il analyse la doctrine de l'Eglise, ses projets, ses échecs et considère que l'urgence aujourd'hui porte sur l'annonce de l'Evangile.

Il ne condamne pas l'institution, mais sa doctrine et sa hiérarchie qui dicte les vérités à croire, les commandements à pratiquer et les rituels à observer, selon l'argumentation théologique qui dit que l'enseignement officiel de l'Eglise serait irréformable. Et de croire que les variantes proposées par les catholiques d'autres cultures, qui malheureusement restent dans les cartons de Rome, pour-

raient donner un nouvel élan à l'Eglise : celle-ci doit tendre vers une nouvelle évangélisation inculturée. Mais pour que l'inculturation réussisse, il faut décentraliser l'Eglise, c'est-à-dire redonner force, valeur et considération au pouvoir local. Le choc des cultures est une chance à ne pas rater.

Le tout du mariage

C'est dans ce contexte de frustration et de critique à l'égard de cette institution qui règle le mariage des baptisés catholiques que Michel Legrain aborde le second volume, qui a pour titre *Ebranlement de l'édifice matrimonial*. L'auteur y fait un inventaire de la vie matrimoniale entre deux baptisés, généralement en Occident, et traite différents thèmes et formes d'unions : mariage, remariage, mariage mixte, concubinage, fécondité, stérilité, avortement, adoption, etc. Il constate que l'Eglise catholique déploie depuis des siècles d'immenses efforts pour élaborer un système théologique, moral, pastoral et juridique apte à gérer le mariage des baptisés. C'est dans le bassin méditerranéen et en Occident, écrit-il, que l'Eglise a saisi, développé et systématisé l'enseignement doctrinal et pastoral qu'elle a imposé à tout baptisé concernant le mariage.

Michel Legrain,
L'Eglise catholique et le mariage en Occident et en Afrique,
3 volumes,
Harmattan, Paris 2009,
176 p., 430 p. et 266 p.

1 • Il écrit régulièrement pour *choisir* (voir www.choisir.ch). (n.d.l.r.)

Il souligne que c'est au concile de Trente que théologiens et canonistes décidèrent que, désormais, les époux chrétiens latins qui demandent un mariage religieux doivent se présenter devant le curé ou son délégué, avec deux ou trois témoins, afin d'échanger valablement leur consentement nuptial. Dès que le mariage est célébré, il devient un sacrement, et il est indissoluble dès qu'il est consommé. Autrement dit, la législation canonique affirme qu'il y a une identité parfaite entre le contrat et le sacrement. Pour les baptisés, « c'est le tout du mariage ou le rien du concubinage ».

Même si l'Eglise reconnaît que l'accès au mariage relève des droits fondamentaux, cette institution, par sa doctrine rigide, réduit la liberté de choix de ceux qui souhaitent se marier, remarque l'auteur. Elle dénie en même temps cet accès aux catholiques désirant se marier mais qui n'ont plus la foi catholique, aux catholiques divorcés qui décident de se remarier ainsi qu'à ceux non encore mariés qui veulent épouser une personne déjà divorcée. Du fait de cette législation, les unions avec les personnes qui ne partagent pas la foi catholique sont complexes.

La question est de savoir « qui contrôlera le mariage des chrétiens » ? Michel Legrain soutient l'idée d'un abandon de la logique juridico-canonique et souhaite une pluralité et une inventivité pastorales dans la célébration du mariage, tout en admettant une prépondérance à la logique de la foi. Il croit à une réconciliation ecclésiale et pense à une morale et à un droit qui seront mieux articulés.

En Afrique

Ce malaise est tout autant palpable en Afrique où de nombreux catholiques s'interrogent sur leur vie matrimoniale. L'auteur aborde ce thème dans le troisième volume, *Inquiétudes des catholiques en Afrique*. Il montre qu'en dépit de nombreuses difficultés, l'Eglise a réussi à s'implanter sur ce continent, se heurtant par le fait même à de nouvelles cultures. Souvent, elle n'en a pas tenu compte, se présentant elle-même comme une société parfaite, bien structurée. Son apostolat sur les nouvelles terres s'est déployé en fonction des valeurs privilégiées en Occident. Les cultures africaines ont été ignorées : toutes les décisions, surtout celles qui concernaient les sacrements, ont ainsi été prises par une autorité vivant sur un autre continent et ayant une autre culture.

Au fil des années, l'Eglise a cependant institué le Conseil pontifical de la Culture, qui est sensé être en dialogue avec les différentes cultures du monde. Malheureusement, selon l'auteur, il ne s'ouvre pas suffisamment au dialogue interculturel au sein de sa propre Eglise.

En ce qui concerne le mariage, ce missionnaire spiritain s'est penché sur quelques sociétés africaines et a constaté que les Africains le concluent par étapes. C'est une affaire très sérieuse, dit-il, longuement négociée, préparée et célébrée. En se mariant en accord avec les siens, l'Africain ne fonde pas une nouvelle famille : il vient renforcer la sienne, celle de son lignage. Cette union fondée en vue de la descendance est reconnue par toute la communauté. Si l'Eglise reconnaît le mariage coutumier contracté par des non-baptisés, « cela change du tout au tout pour celles et ceux qu'elle a baptisés. Ceux-ci perdent en effet, par le fait même de

leur baptême catholique, leur droit natif à se marier coutumièrement. » Ainsi, l'Église n'accepte pas de reconnaître comme valide et légitime le mariage célébré coutumièrement quand il comprend un conjoint catholique, aussi longtemps que ce mariage n'a pas revêtu les formes canoniques exigées. Ceci a pour conséquence, pour le conjoint catholique, l'interdiction d'accéder aux sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Pourtant, écrit Michel Legrain, « aucun ethnologue, sociologue, psychologue ou historien ne s'aventurerait à parler aujourd'hui de la famille ou du mariage, en sous-entendant qu'il existe quelque part un modèle unique de famille et de mariage, unique et universel, en regard duquel les autres modes d'engagement et de fonctionnement matrimoniaux, conjugaux et parentaux seraient tenus pour des gauchissements, des déviations ». Aussi espère-t-il que l'Église reconnaîtra un jour le mariage coutumier de ceux et celles qu'elle a baptisés.

Un vieux débat

Michel Legrain soulève dans cette trilogie des problèmes concrets et réels touchant à la vie sociale des chrétiens. Ses sources sont fournies, ses analyses détaillées et ses critiques ouvrent de grandes discussions pour l'avenir du mariage des chrétiens. Par contre, il ne souligne pas assez, à mon avis, les aspects positifs de l'Église quant à la ges-

tion du mariage des baptisés. Il faut reconnaître, par exemple, que l'Église va souvent ces dernières années au secours des couples baptisés en instance de séparation. Elle fait un grand effort pour examiner la qualité du consentement des époux le jour de leur mariage, même s'ils ont déjà eu depuis des enfants. Ce qui fait que les déclarations de nullité de mariage se sont multipliées ! Pour ce qui est du mariage coutumier africain, la problématique présentée par l'auteur, et à laquelle il a déjà consacré quelques écrits, a été débattue par de nombreux penseurs africains : théologiens, évêques, canonistes, etc. Elle continue de faire couler beaucoup d'encre aujourd'hui en Afrique. Vincent Mulago a consacré à ce thème une grande documentation qui a inspiré de nombreux auteurs. A sa suite, nous pouvons citer le cardinal Joseph-Albert Malula, Laurent Mpongo, Bénézet Bujo, etc. Tous plaident pour la reconnaissance du mariage coutumier des baptisés catholiques.²

Celle-ci ne signifie pas une soustraction de l'Afrique à la structure fondamentale de l'Église. Il s'agit tout simplement d'« indigéniser » cette institution et Michel Legrain n'insiste pas beaucoup là-dessus. Toutefois, avec l'apport de ses idées, on peut espérer que le mariage africain trouvera une place dans l'Église.

Abbé Hilaire Mitendo

2 • L'auteur de cette recension a lui-même écrit un ouvrage sur ce thème, *Vers une sacramentalité du système matrimonial négro-africain*, Fribourg 2003, où il montre l'importance de ce mariage pour ceux qui le concluent et dénonce la juxtaposition de trois formes de mariage (coutumier, civil, religieux). (n.d.l.r.)

■ Témoignage

**Jean-Marie Lassausse
Christophe Henning**
Le jardinier de Tibhirine

Bayard, Montrouge 2010, 156 p.

Le jardinier de Tibhirine n'est pas un gardien, plutôt le « successeur d'une présence ». Prêtre de la Mission de France, il est là-bas à la demande de l'évêque d'Alger, où il habite. Le couvent se trouve à près de 100 km de la capitale et Jean-Marie Lassausse s'y rend 2-3 fois par semaine. « Le monastère me saisit », écrit-il. Pour des raisons de sécurité, il ne peut pas résider dans l'ancienne demeure des moines. Ses séjours en Tanzanie et en Egypte et sa formation aux travaux de la terre l'ont préparé à cette mission.

Au départ, le Père Lassausse n'avait pas conscience du lourd héritage qui lui était octroyé. Il ignorait tout des moines. « J'essaie de garder leur mémoire au contact des villageois. Etre présent autant que possible pour accueillir. Il faut alors réinventer chaque jour une Eglise de la rencontre. Qu'il y a plusieurs chemins vers Dieu, c'est difficile à croire dans l'Eglise d'aujourd'hui, c'est difficile aussi pour les musulmans. » Il note avec simplicité qu'il a conscience de participer à la promesse des Frères de rester sur cette terre. « Le fait d'avoir lié leur sort à une population jusqu'au bout, (...) c'est ce qui interroge et bouleverse les Algériens en 2010. Vivre au quotidien avec des hommes qui croient différemment (...) m'invite à aller plus loin dans ma propre foi. » Il voit dans le chrétien et le musulman deux croyants qui avancent à la rencontre de Dieu, sur des chemins différents. « Dans l'une et l'autre religion, cette conviction n'est pas toujours partagée. » Il demande « une acceptation du chemin de l'autre. Ma présence n'a de sens que pour "vivre avec" les Algériens, les voisins. » Cette réflexion autour d'une *Eglise de la rencontre* fait la richesse du livre.

L'histoire du couvent et le drame de l'assassinat des moines en 1996 sont rappelés au cours du livre, qui se conclut par le très émouvant Testament de Christian de Chergé, le supérieur de Tibhirine.

Jean-Daniel Farine

■ Philosophie

Véronique Albanel
Amour du monde

Christianisme et politique chez

Hannah Arendt

Cerf, Paris 2010, 432 p.

Le titre de cet imposant ouvrage en indique le thème central et souligne la place qu'il occupe dans la pensée de Hannah Arendt. Le sous-titre, *Christianisme et politique*, dit l'origine de l'idée d'Amour et son appui dans saint Augustin, et pointe dans l'idée du monde une dimension de la politique au-delà de tout ce qui concerne l'exercice du pouvoir.

Ce thème central de l'*Amour du monde* est plus spécifiquement traité dans la quatrième partie où lui est donné son nom latin, *amor mundi* - conformément aux deux importantes contributions de H. A. à la lecture de saint Augustin -, mais assorti d'une mise en garde contre tout refus, typiquement chrétien, du monde. Encore faut-il se demander ce que H. A. entend par *monde*, car il s'agit de savoir en quoi il est digne d'amour. « Le monde arendtien ne se confond ni avec le cosmos ni même avec la terre... Le monde est en quelque sorte le tiers médiateur entre les hommes, qui demande à être partagé et compris. » *Amor mundi* dit donc une attention vigilante à préserver ce qui rend les hommes présents les uns aux autres. Ou encore, cet amour n'est pas placé sous le signe de l'Autre (Lévinas), mais de la Pluralité - deux positions qui se rejoignent dans le refus de la noble solitude du Moi pensant. Une pluralité essentiellement publique, donc une visibilité qui souligne dans l'*amor* la face de l'amitié, déjà conçue par Aristote comme le ciment de la Cité. A quoi s'ajoute la gratitude, la dure satisfaction de ne pas être seul...

Ces lignes ne donnent qu'une faible idée de la richesse de cet ouvrage et du soin avec lequel l'auteur ne cesse de ménager des espaces de connivence dans le paradoxe que représente le concept jamais univoque de l'*amor mundi*.

Philibert Secretan

Frédéric Gros

Marcher, une philosophie

Carnets Nord, Paris 2009, 304 p.

Quelle est l'activité la plus naturelle qui ne demande ni horaire ni matériel mais seulement « un corps, de l'espace et du temps » ? La marche ! Elle met en mouvement et unifie le corps, l'esprit et l'âme. Nous la pratiquons comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Et pourtant, nous ignorons souvent ce qu'elle peut nous apporter. Alors suivons ses différents modes d'emploi avec Nietzsche et l'endurance dans la marche, Rimbaud et la rage de fuir, Rousseau et les rêves éveillés du marcheur, Thoreau et la conquête du sauvage, Nerval et l'errance mélancolique, Kant et ses sorties quotidiennes, Gandhi et sa mystique engagée... avec les flâneurs des villes, les promeneurs des campagnes, les pèlerins des longs chemins. La lenteur mène à la liberté intérieure. Frédéric Gros, professeur de philosophie, cherche ici à comprendre pour quoi « les ortels se dressent pour écouter » (selon Nietzsche) et ce qui est en jeu dans la marche. Une démarche dans la littérature, une marche dans la réflexion et un livre qui nous enchante.

Marie-Thérèse Bouchardy

Marie de Hennezel

Bertrand Vergely

Une vie pour se mettre au monde

Carnets Nord, Paris 2010, 222 p.

Beaucoup de personnes traversent des périodes difficiles lorsqu'elles prennent leur retraite, quand leur santé est éprouvée par la maladie ou lorsque l'âge leur rappelle qu'elles ne sont plus jeunes. Ce livre, qui a pour origine un séminaire sur le thème de *Viellir, mûrir, accomplir*, les aidera à entrer, calmement et intelligemment, dans les questions qui les préoccupent. En l'occurrence, elles se familiariseront avec les craintes classiques qui marquent toute aventure humaine : la peur de ne plus être en excellente forme, celle d'une éventuelle dépendance, voire de se retrouver dans une institution médicalisée avec, en fond de tableau, le dernier obstacle, l'obsession de mourir, de mal mourir.

Grâce à ces auteurs, Marie de Hennezel, psychologue, et Bertrand Vergely, philosophe, le lecteur s'interrogera paisiblement sur le sens de sa vie qui est de naître, de grandir et, au plus profond de soi, de marcher humblement au fil des jours, afin de se détacher pour entrer dans de nouvelles découvertes. Un ouvrage qui transmet de la sérénité à ceux et celles qui, au plus profond d'eux-mêmes, désirent échapper à la séduction et à la célébration du paraître pour s'ouvrir au temps de l'âme.

Louis Christiaens

■ Littérature

Jérôme Meizoz et Zivio

Fantômes

D'en Bas, Lausanne 2010, 80 p.

Un citoyen, qui, depuis des années, fait 72 semaines par année assis à un bureau, s'offre en juin le luxe de revenir sur sa terre natale pour faucher l'herbe d'un champ. Un geste qui le relie au passé, qui le libère, l'allège, le soulage. Parfois il quitte la faux et vient s'asseoir à une table pour écrire dans son carnet. Ainsi il reprend son rythme de vacancier urbain : lecture, bois à fendre, repas, sieste, promenade, champ à faucher et... écriture.

Remontent en lui mille et mille souvenirs : un repas du soir où sont disposées sept assiettes alors qu'on n'est que six et qu'on attend... un téléphone qui sonne... des cris dans le bureau. Un départ précipité avec une tante dans des mayens au-dessus de son village natal, des enfants qui ne comprennent rien à cet événement. De retour dans la plaine, ils entendront des mots comme *train*, *accident* mais ne parviendront pas à saisir ce qui est arrivé à maman maintenant absente. Un voyage au bord de la mer, toujours avec une tante, et une pauvre vieille femme vendant des « coco Bello » sur la plage.

Tant d'expériences « formatrices » qui surgissent comme ça, dans la pleine lumière de juin. Pour un lecteur qui a vécu ces temps-là (c'est mon cas), ces textes, si bien écrits, sont porteurs d'émotion et les illustrations du peintre ne font qu'en renforcer l'étrange beauté.

Marie-Luce Dayer

Roland Bechmann

Tang Ke Yang

L'arbre

Tang Yi Jie

Léon Vandermeersch

Le ciel

Desclée de Brouwer, Paris 2010,

172 p. et 136 p.

La collection « Proches lointains » propose la rencontre originale de deux auteurs - l'un chinois, l'autre français - qui, à partir de leurs savoirs et de leurs expériences, évoquent un thème commun.

L'arbre de Tang Ke Yang (spécialiste en lecture comparée) nous plonge dans la mythologie chinoise et dans cinq rêves autour d'un arbre différent, jusqu'à l'arbre de l'illumination du Bouddha. Roland Bechmann (géographe et historien) expose les connaissances sur l'arbre, ses cultes, son utilisation dans la construction ou la guerre, jusqu'à la roue, l'outil ou l'instrument de musique.

De « l'Arbre étai », de « l'Arbre sacré » qui fait communiquer l'homme au divin, on accède au *Ciel* du livre suivant. Tang Yi Jie (professeur de philosophie à l'Université de Pékin) explore le thème comme une croissance tout au long de sa vie, marche après marche, qui fait accéder l'homme dans sa maturité jusqu'au ciel. Léon Vandermeersch (professeur émérite de l'Ecole pratique des hautes études) aborde le ciel en sinologie et avec l'aide des poètes et peintres français.

Ces deux livres nous invitent, comme toute la collection, à passer des frontières, à sortir de la culture unique, pour un dialogue interculturel qui cultive la croissance de l'arbre jusqu'à la rencontre du ciel et de la terre.

Marie-Thérèse Bouchardy

■ Biographie

Roland de Pury

Lettres d'Europe

Un jeune intellectuel dans l'entre-deux-guerres. 1931-1934

Labor et Fides, Genève 2010, 314 p.

Agés de 23 ans en 1931 et titulaires tous deux d'une licence en lettres, Roland de Pury et Eric de Monmollin, liés dès l'enfance, vont être séparés car ce dernier s'est expa-

trié en Chine pour y enseigner dans une université anglaise. De la difficulté de décrocher un emploi rémunéré lors de la crise des années '30, leur ami commun Denis de Rougemont en attestera dans son *Journal d'un intellectuel au chômage*. Quant à Roland de Pury, il va compléter à Paris, puis à Bonn, des études de théologie qui en feront ce pasteur célèbre emprisonné par la Gestapo pour avoir, du haut de sa chaire lyonnaise, prêché chaque dimanche la résistance à la discrimination des juifs. Trois ans durant, une correspondance suivie s'échangera entre la Chine et l'Europe.

Rassemblées ici, les lettres écrites par Roland de Pury sont précieuses à plus d'un titre. A l'entrée dans la vie adulte et à une époque brûlante de l'histoire mondiale, elles portent témoignage d'une étroite intimité où tout est partagé, les événements petits ou grands du quotidien, l'inquiétante montée en puissance de Hitler qu'il voit se déchaîner à Cologne et qu'il juge avec lucidité, les rencontres - Ramuz, Bernanos, Karl Barth -, la ferveur que lui inspire Jacqueline, sa jeune épouse, qui n'est autre que la sœur d'Eric, l'apprentissage ébloui de la vie de couple, l'émerveillement du premier enfant, mais aussi et surtout la vie spirituelle, qui tient une place majeure dans les préoccupations d'un scripteur talentueux dont la maturité et la culture impressionnent. Parallèlement, Roland de Pury passe ses examens, participe à la fondation de la revue *Hic et Nunc*, prépare une thèse, voyage et fait ses premières armes sur le terrain comme suffragant dans une paroisse de campagne. Trois années très riches, parcourues d'une plume alerte et avec une séduisante liberté de ton.

Roland de Pury juge sans aménité la théologie libérale des Eglises protestantes suisses et française, voit dans le nationalisme le fléau par excellence, dissimule mal un secret penchant pour l'Ancien Régime - ah ! ce mariage du Comte de Paris... - et avoue sans ambages excréter la démocratie et même - ô enfant de Neuchâtel né au pied du Jura - ne pas aimer les sapins !

Une centaine de missives dont chacune renouvelle l'intérêt et le plaisir de leur lecture.

Renée Thélin

Aubin Catherine, *Les fenêtres de l'âme. Aimer et prier avec ses cinq sens*. Cerf, Paris 2010, 156 p.

Badde Paul, *L'autre suaire. Enquête sur le secret de Manoppello*. De l'Emmanuel, Paris 2010, 368 p.

Barry William A., *Contemplatifs dans l'action. La voie jésuite*. Fidélité, Namur 2010, 112 p.

Benoît XVI, *Les saints, nos contemporains*. Parole et Silence, Paris 2010, 168 p.

Berranger Olivier de, *Le Curé d'Ars et nous*. Parole et Silence, Paris 2010, 124 p.

Berranger Olivier de, *Par l'amour de l'invisible. Itinéraires croisés de John Henry Newman et Henri de Lubac*. Ad Solem, Paris 2010, 256 p.

Borrmans Maurice, *Louis Gardet. Philosophe chrétien des cultures et témoin du dialogue islamo-chrétien (1904-1986)*. Cerf, Paris 2010, 370 p.

Bouzar Dounia et Lylia, *La République ou la burqa. Les services publics face à l'islam manipulé*. Albin Michel, Paris 2010, 208 p.

*****Col.**, *Paroisses vertes. Guide écologique à l'attention des Eglises*. Labor et Fides, Genève 2010, 144 p. [42942]

Danneels Godfried, *Relève-nous. Lorsque vivre fait mal*. Fidélité, Namur 2010, 400 p.

Daviaud Robert, *Connaître Jésus-Christ, c'est tout*. Parole et Silence, Paris 2010, 128 p.

Garnier Christine von, *L'Afrique pour passion. 10 ans de plaidoyer en Suisse et ailleurs*. Saint-Augustin, St-Maurice 2010, 224 p.

Gisling Pierre, *Méditerranée entre clochers et minarets*. Mon Village, Sainte-Croix 2010, 284 p.

Gourrier Patrice, *Curé, qui es-tu ? Plaidoyer pour un nouveau visage du prêtre*. Presses de la Renaissance, Paris 2010, 240 p.

Grappe Christian, *Initiation au monde du Nouveau Testament*. Labor et Fides, Genève 2010, 320 p.

Humann François-Marie, *La relation de l'Esprit saint au Christ. Une relecture d'Yves Congar*. Cerf, Paris 2010, 398 p.

Laubier Patrick de, *Les Russes et Rome. Grands regards orthodoxes sur l'Eglise romaine*. François-Xavier de Guibert, Paris 2010, 184 p.

Levy Marc, *Le voleur d'ombres. Roman*. Robert Laffont, Paris 2010, 288 p.

Liang Shuming, *Les idées maîtresses de la culture chinoise*. Cerf/Institut Ricci, Paris 2010, 426 p.

Lucien de Samosate, *Comment écrire l'histoire*. Les Belles Lettres, Paris 2010, pp. XXII + 130.

Pedro Rodolphe, *La niaque. L'incroyable réussite d'un fils de banlieue*. Plon, Paris 2010, 216 p.

Riou Arnaud, *Au nom de l'enfant. Parent conscient, enfant confiant*. Editions de l'Homme, Montréal 2010, 400 p.

Romanens Marie, Guérin Patrick, *Pour une écologie intérieure. Renouer avec le sauvage*. Payot, Paris 2010, 192 p.

Saez Yves, *Présence du Rite Ecossais Rectifié. Repères et actualité d'un courant maçonnique*. Dervy, Paris 2010, 290 p.

Steinke Johannes Maria, *Décider !* Fidélité, Namur 2010, 192 p.

Valadier Paul, *La part des choses. Compromis et intransigeance*. Lethielleux, Paris 2010, 220 p.

Venard Olivier-Thomas, « *Pagina sacra*. » *Le passage de l'écriture sainte à l'écriture théologique*. Cerf/Ad Solem, Paris 2009, 1042 p.

Vermander Benoît, *L'Empire sans milieu. Essai sur la « sortie de la religion » en Chine*. Desclée de Brouwer, Paris 2010, 222 p.

Vogels Walter, *Abraham « notre père »*. Cerf/Médiaspaul, Paris/Montréal 2010, 170 p.

Trémolos

Sortez vos mouchoirs, voici Ty Pennington, le « Maçon du cœur » qui fait pleurer dans les chaumières en construisant de belles maisons toutes neuves pour de braves familles en détresse. Les exploits de Ty (prononcez Tai) et de son équipe scotchent chaque jour devant leur petit écran des millions de téléspectateurs grâce à une recette très efficace, sinon très subtile, à laquelle il m'arrive de goûter moi aussi.

Donc, vous prenez une famille frappée par la maladie, le handicap, la disparition d'un être cher, la perte d'un emploi, l'incendie ou une quelconque catastrophe naturelle, mais surtout une famille méritante, faisant face sans faiblir à l'adversité, pleine d'abnégation et de courage, n'oubliant jamais d'aider son prochain et de respecter les valeurs. Vous prenez ensuite une riche chaîne de magasins qui ne recule devant aucun sacrifice pour se faire de la pub, vous ajoutez une foule d'entreprises locales et une armée d'ouvriers et de bénévoles prêts à mouiller leur chemise. Vous versez le tout dans une marmitte à grand spectacle, vous arrosez

d'un torrent d'émotion sirupeuse et d'un Niagara de pognon. Vous touillez à l'aide d'une bannière étoilée et voilà. Au bout d'une semaine, une maison flambant neuve, somptueusement aménagée, décorée et dotée des accessoires ménagers les plus performants se dévoile à vos yeux z'éblouis. Extase générale. Les violons gémissent, la corde sentimentale vibre, la boule au fond de la gorge gonfle au fil des beaux discours et des embrassades, jusqu'à ce qu'enfin tout le monde sanglote à l'unisson. Stop ! Rideau ! J'éteins vite la télé avant de me mettre à pleurer à mon tour - d'agacement. Zut alors, qu'est-ce qu'ils m'écœurent, ces maçons du cœur, avec leurs trémolos !

Bon d'accord, ils font un boulot magnifique et Ty Pennington est bien mignon. Quant aux familles qu'ils dépannent, elles ne peuvent que susciter la compassion. Mais faut-il pour autant chialer à tout bout de champ ? Je me demande comment ils font, ces Américains, pour avoir sans arrêt la larme à l'œil. Est-ce qu'ils reniflent des oignons avant l'émission ? Est-ce qu'ils se font arroser de gaz lacrymogène ? A moins qu'il ne s'agisse là d'une particularité sociologique qui m'est tout à

fait étrangère, vu qu'en Suisse manifester ses émotions en public ne se fait pas. Tandis que là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, les gens se prennent dans les bras pour un oui ou pour un non et se pleurent dans le gilet avec une facilité déconcertante, visiblement habitués depuis leur plus jeune âge à ouvrir les vannes dès que certaines conditions sont réunies ou certains mots bien précis lâchés. Par exemple les mots combat, sacrifice ou nouveau départ, lourds de sens pour ces descendants de pionniers. Autre exemple, le mot communauté, qui semble les émoustiller alors qu'il aurait plutôt tendance à nous faire fuir; nous autres farouches individualistes, au grand désespoir des Eglises, d'ailleurs !

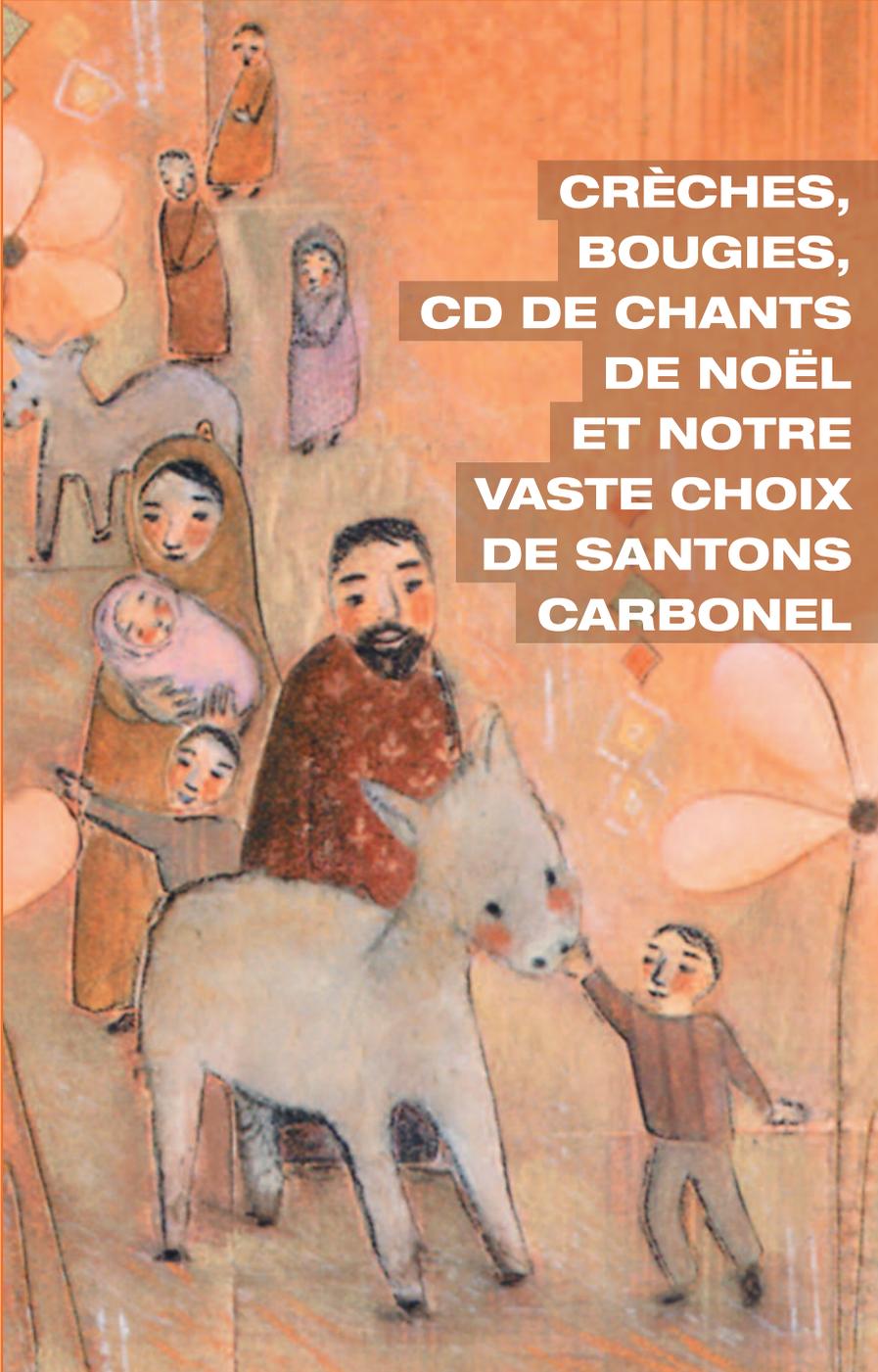
Mais il y a un mot plus magique encore. Un mot qui met en émoi chaque cœur américain, un mot plus grand et plus rassembleur que tous les autres, et c'est évidemment le mot patrie. Il leur suffit de le prononcer, assorti si possible de l'hymne national et d'un speech sur la bravoure des boys qui donnent leur vie pour les Etats-Unis, et hop ! les voilà tous en pleine effusion lacrymale.

Difficile à comprendre pour la modeste Helvète que je suis, dont le patriotisme se limite à admirer les beautés naturelles de son pays natal et à apprécier ses spécialités culinaires, exceptés les knöpfli aux cerises. Pour le reste, j'avoue que la vision du drapeau à croix blanche ne m'émeut guère, pas plus que l'évocation de l'armée suisse, dont je me demande à quoi elle peut bien servir de nos jours, sauf à dilapider les deniers publics en engloutissant dans des équipements aussi sophistiqués que superflus des milliards de dollars (pardon : de francs) qui seraient bien plus utiles ailleurs. Et ce ne sont ni les chômeurs en fin de droit, ni les assurés plumés par leurs caisses-maladies, ni les locataires spoliés par les requins de l'immobilier qui me contrediront, au seuil de cet hiver social triste à pleurer.

Gladys Théodoloz



JAB
CH-1227 Carouge
PP/Journal



**CRÈCHES,
BOUGIES,
CD DE CHANTS
DE NOËL
ET NOTRE
VASTE CHOIX
DE SANTONS
CARBONEL**

EXPOSITION
VENTE

Pérolles 38
1705 Fribourg
026 426 42 11
librairie@st-paul.ch

librairie
saint-paul

